



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR

.....
BUREAU NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES CATASTROPHES
.....



PLAN NATIONAL DE CONTINGENCE SUR LES CYCLONES ET LES INONDATIONS

Pays	Madagascar
Période couverte	Saison cyclonique 2010 2011
Numéro de la version	N° 04
Période couverte par le Plan	1 an
Contingences couvertes	Cyclones, inondations
Liste des groupes d'acteurs humanitaires impliqués	BNGRC et Directions des Ministères Techniques de Tutelle en charge de la GRC Clusters Humanitaires Croix Rouge Malagasy ONG nationales Partenaires privés : Telma, Orange, Airtel

Sommaire

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
1.1. CONTEXTE	3
1.2. MISE A JOUR DU PLAN DE CONTINGENCE	4
2. ANALYSE DU CONTEXTE ET ÉVALUATION DES RISQUES	5
2.1. ANALYSE DU CONTEXTE	5
a) Contexte physique et climatique	5
b) Contexte politique	6
c) Contexte socio-économique	6
d) Sécurité alimentaire	7
e) Facteurs de vulnérabilité	8
f) Principales urgences connues récemment	9
g) Grands risques identifiés (classés selon leur amplitude et fréquence)	10
h) Capacité locale d'adaptation et de réponse	11
2.2. RISQUES IDENTIFIÉS POUR LE PLAN DE CONTINGENCE	12
3. SCENARIO RETENU POUR LE PLAN DE CONTINGENCE	13
3.1. CARTOGRAPHIE DU SCENARIO	13
3.2. DESCRIPTION ET DETAILS SUR LE SCENARIO RETENU POUR 2010 - 2011	15
4. OBJECTIFS DU PLAN	16
4.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	16
4.2. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	18
5. GESTION D'ENSEMBLE ET COORDINATION	26
5.1. MÉCANISMES DE COORDINATION	26
5.2. POINTS FOCALX AU NIVEAU NATIONAL	28
5.3. ACTEURS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'INTERVENTION HUMANITAIRE ()	29
5.4. INDICATEURS ET SEUIL DE DÉCLENCHEMENT D'UNE INTERVENTION GLOBALE	30
5.5. MATRICE DE RÉACTION RAPIDE	30
5.6. MOBILISATION DES RESSOURCES	32
5.7. DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATIONS DES DOMMAGES ET DES BESOINS	32
6. REPONSES SECTORIELLES	35
6.1. PARTICIPATION DES GROUPES SECTORIELS/CLUSTERS DANS LES ÉVALUATIONS	35
6.2. REPONSES INITIALES PRÉVUES PAR LES GROUPES SECTORIELS/CLUSTERS	37
6.3. BUDGET	39
6.4. MANQUES ET CONTRAINTES	40
7. MAINTENANCE DU PLAN	41
8. ANNEXES	42

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1.1. Contexte

L'île de Madagascar est exposée à de nombreuses catastrophes naturelles telles que les cyclones, les inondations, la sécheresse, les épidémies/pandémies et auxquels s'ajoutent les incendies et les invasions acridiennes.

La dernière saison cyclonique la plus intense remonte à 2007-2008, avec un passage d'un cyclone tropical de catégorie 4, ayant affecté directement environ 525.000 personnes et dont les dommages et pertes ont été estimés à 333 millions de \$USD.

Des études menées en 2008 par la Direction de la Météorologie Malagasy sur les changements climatiques prévoient, pour les 50 prochaines années, une plus grande intensification des cyclones dans le bassin Sud-Ouest de l'Océan Indien, dans lequel se trouve Madagascar.

En 2010, toutes les catastrophes naturelles ont simultanément affecté le pays, dont la tempête tropicale modérée HUBERT ayant causé des inondations exceptionnelles dans le Grand Sud-Est du pays. D'autre part, la sécheresse présente dans le Grand Sud depuis 2009 a persisté et s'est aggravée, la grippe AH1N1 a touché plus de 1.000 personnes dont 3 décès. Les invasions acridiennes menacent plus de 500.000 hectares de culture tandis que les incendies ravagent régulièrement des petits villages dans le pays.

Pour la saison cyclonique 2010/2011 en particulier, les prévisions de précipitation émises par la météo malagasy indiquent des pluies abondantes sur la bande centrale de Madagascar entre janvier et mars 2010. Ces conditions météorologiques, associées à une augmentation de la vulnérabilité des populations, aggraveront les conditions de vie d'une proportion grandissante de personnes et de ménages.

Conscient de la nécessité d'intégrer des stratégies de long terme à leurs exercices de planification pour pouvoir répondre à une situation de plus en plus volatile, l'Etat malgache et ses partenaires développent des mesures de réduction des risques et de prévention des catastrophes parallèlement au renforcement des capacités en réponse, basées sur les contraintes majeures identifiées.

A travers la structure de coordination existante, le gouvernement malgache à travers le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) et ses partenaires a élaboré en 2007 pour la toute première fois un plan de contingence national sur les cyclones et les inondations.

Ce plan a montré son utilité en tant qu'outil de référence nationale pendant les saisons cycloniques successives. La préparation, les évaluations et les réponses ont été coordonnées au niveau central par le BNGRC avec l'appui du Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophe (CRIC) et d'OCHA pour le Bureau du Coordonnateur Résident, et réalisées à travers les groupes sectoriels opérationnels : « Eau et assainissement », « Education », « Habitat », « Logistique », « Nutrition », « Santé », et « Agriculture & Sécurité alimentaire ». Le groupe sectoriel « Protection » est en cours de mise en place. Chaque année, ce plan de contingence est mis à jour en prenant en compte les leçons apprises des saisons précédentes ; les versions révisées sont alors testées par des exercices de simulation.

Cependant, son application avait été assez limitée pendant l'année 2009 avec le début de la crise politique à Madagascar, en particulier en ce qui concerne la collaboration avec les partenaires. La version révisée de 2010-11 a pris en compte les contraintes identifiées ainsi que les leçons apprises (leçons apprises au niveau des deux régions les plus affectées par la tempête HUBERT et leçons apprises nationales) afin de beaucoup améliorer ce mode de partenariat malgré la situation socio-politique encore instable.

1.2. Mise à jour du Plan de contingence

Le processus de la mise à jour du plan de contingence national a été initié pendant l'atelier national du 26 et 27 octobre 2010. En se basant sur les exercices sur les leçons apprises de la dernière saison cyclonique, menées respectivement dans les régions de Vatovavy Fitovinany, d'Atsimo Atsinanana et au niveau national ; et sur les prévisions météorologiques pour la saison cyclonique 2010/2011, sept points essentiels ont été relevés:

1. L'hypothèse de planification n'a pas été modifiée, le nombre des personnes sinistrées a été maintenu à 600.000 et celui des régions à risque à 13.
2. Le cas de l'inondation dans la plaine d'Antananarivo (dans la région d'Analamanga) où 20.000 personnes déplacées ont été recensées habituellement, a été aussi maintenu dans le plan de contingence révisé (ce plan de réponse pour la plaine d'Antananarivo est porté dans l'**Annexe 2**).
3. Des définitions communes ont été adoptées pour quelques terminologies clés qui étaient sources des différentes interprétations dans le passé ; il s'agit entre autre de « personnes sinistrées », « personnes sans abris » et « personnes déplacées ». (voir **Annexe 4g**. Définitions des terminologies clés).
4. L'utilisation de critères communs de vulnérabilité et de ciblage des bénéficiaires (Voir **Annexe 3a**) a été adoptée comme base de planification aux assistances humanitaires.
5. Des appuis dans les régions et les districts ont été introduits dans le cadre de la coordination. La concrétisation de ces appuis reste pourtant progressive et nécessite un fort engagement du BNGRC et une volonté de partenariat des acteurs présents sur place. L'appui au niveau des régions consiste à la coordination générale des activités alors que l'appui au niveau district est plutôt opérationnel.
6. La standardisation des évaluations à caractère conjoint, notamment l'élaboration de Termes de Référence pour les missions conjointes de survol et d'Evaluation Rapide Multi-sectorielle qui décrit le processus de ces évaluations et les engagements des acteurs.
7. Grace à la couverture géographique accrue des réseaux de téléphonie mobile à Madagascar et l'augmentation du nombre de téléphones mobiles (enviro six millions de puces actives dans le pays pour quelques 20 millions d'habitants, avec 24% de taux de possession de téléphone portable), la prise en compte des données issues des évaluations au moyen de SMS, a été initiée sous la coordination du réseau de Relèvement Précoce, ceci pour accélérer la transmission des premières données post-catastrophes alimentant la prise de décision.

Le groupe sectoriel « Protection » est en cours de mise en place au niveau de la partie nationale, avec l'appui de l'UNICEF ; la sécurité alimentaire est fusionné avec le groupe sectoriel « Agriculture ». Ces ajustements entrent dans le cadre de la mise en cohérence du plan de contingence national avec le plan de contingence inter-agences de l'Equipe Pays Humanitaire.

Cette quatrième version mise à jour du plan de contingence national reprend les plans de réponse sectoriels, lesquels plans sectoriels prévoient des réponses humanitaires conformément aux différentes normes (SPHERE, etc) pendant la phase d'urgence. Avec les réponses prévues par les groupes sectoriels, le plan est budgétisé à **7,157,000 \$USD** ; ce budget correspond au besoin non couvert de prépositionnements (les pré-positionnements disponibles sont évalués à environ **2,035,000 \$USD**) et à la mobilisation des ressources humaines et des autres services de support.

Ce plan actualisé prend également en compte à part les activités prioritaires de préparation pré-cyclonique (pré-positionnement de vivres et de non vivres), et les opérations clefs post-urgences sur lesquelles reposent la qualité de la collecte des premières informations humanitaires et de la logistique, la fourniture d'abris temporaire aux personnes déplacées, la distribution rapide de vivres et de non vivres, le rétablissement des capacités en matière de santé, d'hygiène, d'assainissement et au niveau des écoles, la relance du secteur agricole ainsi que les activités qui permettent de réduire les risques d'insécurité alimentaire, et enfin le respect des besoins fondamentaux liés genre et aux personnes les plus vulnérables.

Note sur les statistiques utilisées :

Pour assurer une cohérence entre le plan actualisé et les plans sectoriels, les statistiques proviennent des documents le plus récents possibles (EDS 2008/2009, Rapport mondial sur le Développement Humain Durable 2010, Cartographie censitaire dans le cadre de la RGPH 2009-10)

2. ANALYSE DU CONTEXTE ET ÉVALUATION DES RISQUES

2.1. Analyse du contexte

a) Contexte physique et climatique

Située entre 11° 57' et 25° 30' de latitude sud et entre 43° 14' et 50° 27' de longitude est, à cheval sur le Tropique du Capricorne, Madagascar se trouve dans l'hémisphère Sud, dans le sud-ouest de l'Océan Indien, séparé de la côte sud-est de l'Afrique par le canal de Mozambique, à 350 km des côtes sud-est de l'Afrique.

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde (superficie totale de 587.041 km²) et compte de nombreuses petites îles périphériques. L'île s'étend sur environ 1.500 km dans sa plus grande longueur et près de 500 km dans sa plus grande largeur. Un plateau central montagneux au climat tempéré, de 800 m à 1.800 m d'altitude - les Hautes Terres -, domine l'île et occupe les deux tiers de sa superficie. Partiellement volcaniques, les montagnes s'élèvent jusqu'à 2.876 m au Maromokotro, dans le Massif du Tsaratanana au nord. La chaîne de l'Ankaratra, dont l'extrémité Nord est située non loin de la ville d'Antananarivo, atteint 2.643 m d'altitude. À l'est, le terrain s'abaisse en pente raide vers une étroite bande côtière au climat tropical chaud en bordure de l'Océan Indien, tandis qu'à l'ouest, il décline doucement vers une plaine côtière plus large bordant le Canal de Mozambique et au climat en général plus aride typique des régions situées sous le Tropique du Capricorne. L'aspect massif du relief et la complexité du système hydrologique ne favorisent pas l'établissement de voies de communication.

Selon le découpage administratif en vigueur, Madagascar compte 22 régions divisées en 119 districts. (Voir **Annexe 1a** : Carte administrative de Madagascar).

La situation géographique, le relief, l'influence maritime et le régime des vents sont à l'origine de conditions climatiques très variées. On distingue principalement deux saisons séparées par deux courtes inter-saisons d'un mois chacune : la saison chaude de novembre à avril, et la saison fraîche de mai à octobre. La pluviométrie est très variable, pouvant aller de 400 mm à 2.300 mm selon les régions. La côte Est demeure la plus arrosée; elle est aussi la région la plus exposée aux cyclones tropicaux qui se forment dans l'Océan indien. Le sud du pays est moins arrosé et sujet à des périodes de sécheresse.

Les aires cultivables du pays représentent environ 9.500.000 hectares dont seuls 24% sont exploités¹ par divers types de cultures spécifiques à chaque région. L'île compte plusieurs lacs continentaux aux particularités biologiques propres mais qui sont actuellement menacées par la pollution, l'ensablement et la surexploitation.

En saison cyclonique, du mois de novembre au mois d'avril, de très fortes pluies et des vents extrêmes ont pour conséquences une mortalité directe ainsi que des inondations, la destruction des cultures et des infrastructures, des crues soudaines et des glissements de terrain. Les effets secondaires de ces cyclones et inondations sont une augmentation de l'insalubrité et une baisse de la sécurité alimentaire entraînant une augmentation importante de la morbidité, en plus de la dégradation de l'environnement.

Ses conditions physiques et climatiques font de Madagascar un pays fortement vulnérable aux aléas (le premier pays le plus exposé au cyclone en Afrique et 25% de la population totale qui vit dans les zones à risque), ce qui génère chaque année des situations de crise. Cette vulnérabilité déjà forte est aggravée par un taux élevé de pauvreté (68,7% en 2006), une grande vulnérabilité sociale de la population et des problèmes d'accès à certaines zones - en raison du manque d'infrastructures. La combinaison de ces événements, qui a pour conséquence une augmentation des taux de mortalité et de morbidité, ralentit le développement du pays, et justifie les interventions de préparation, de

¹ Source : Système des Nations Unies Madagascar. *Présentation de Madagascar à la Session du Conseil Economique et Social Assemblée générale des Nations Unies - Juillet 2000 - New York.*

mitigation et de réponse aux urgences menées par le Gouvernement malgache à travers le BNGRC et ses partenaires.

Pour cette saison cyclonique 2010-2011, les prévisions météorologiques montrent qu'il y a une forte chance qu'il y ait des pluies inférieures à la normale entre la période d'octobre à décembre 2010 pour la grande partie de l'île sauf la côte Est et Nord-est où les précipitations prévues restent normales. La bande centrale présente ensuite une forte chance de recevoir des pluies supérieures à la normale voire abondantes entre janvier et mars 2011, précipitations inférieures à la normale pour la partie nord et normales pour les trois régions du Grand sud.

b) Contexte politique

Madagascar a retrouvé son indépendance en 1960 après 64 ans de colonisation française. La Première République a pris fin en 1972 et le pays, devenu la République Démocratique de Madagascar, s'aligna sur le bloc soviétique. Après la fin de la Guerre Froide, le pays se démocratise à nouveau.

Une crise politique a éclaté en 2001 suite à la contestation des résultats de l'élection présidentielle. La Cour constitutionnelle a finalement déclaré Marc Ravalomanana vainqueur, président et dont le mandat a été renouvelé lors de l'élection de 2006.

Au début de 2009, une nouvelle crise politique a frappé Madagascar. Cette crise a propulsé M. Andry Rajoelina à la tête du régime de transition. Le 17 novembre 2010, un référendum constitutionnel a été organisé. Les activités de GRC n'en n'ont pas été épargnées. Pour la saison dernière 2009/2010, l'impact s'est traduit par une coordination affaiblie, des réponses sporadiques par les acteurs humanitaires, des plaidoyers de mobilisation de ressources sans résultat. La crise a ainsi révélé la limite du plan de contingence national et du Comité Permanent dont la mise en œuvre a été fortement perturbée pendant les interventions en 2010. Les leçons apprises de cette saison ont souligné ces lacunes. Le plan de contingence de la saison 2010/2011 en tient compte dans les mises à jour adoptées.

c) Contexte socio-économique

La population malgache est estimée à 20.097.000 habitants en 2010², avec une croissance démographique de 3,01%. La mortalité infantile s'élève à 48 pour 1 000³ pour les enfants < 4 ans, et plus de 9 femmes meurent par jour suite à des complications liées à leur maternité. L'espérance de vie moyenne à la naissance est de 61 ans⁴. La densité moyenne est de 34 habitants au km² en 2010, les Hautes Terres étant plus densément peuplées que les côtes. Madagascar est classée parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Le Taux d'incidence à la pauvreté est provisoirement estimé à 76,5 %⁵.

En 2010, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) est de 0,435 (0,509 en 2007/2008), Madagascar entre ainsi dans le groupe des pays à développement humain faible (IDH<0,5). Le taux de croissance économique prévisionnel pour 2010 est de 0%. La crise socio-politique s'est traduite au niveau de la vie quotidienne par l'accroissement du taux de chômage, environ 200.000 emplois (directs et indirects) sont perdus depuis le début de la crise politique en 2009.

Le secteur primaire occupe une place essentielle dans l'économie malgache. Bien qu'il mobilise la quasi majorité de la population active de Madagascar (75,4 % de la population active travaille dans le secteur agricole) et contribue pour 80% aux exportations, il ne contribue que pour environ un tiers du PIB. Les principales activités du secteur primaire sont : l'agriculture, avec principalement des cultures vivrières (riz, maïs, patate douce, manioc), des cultures industrielles (coton, canne à sucre) et des cultures d'exportation (notamment la vanille, le girofle et le café) - qui représentent plus du tiers des

2 INSTAT – Base de données censitaires – RGPH 2009/2010

3 Enquête démographique et sanitaire 2008-2009

4 Rapport Mondial sur le Développement Humain - PNUD 2010.

5 Enquête Permanente auprès des Ménages 2010 (version draft).

recettes. L'ancienne province d'Antananarivo regroupe plus des deux tiers des entreprises industrielles du pays. La part du secteur tertiaire (52,4% du PIB en 2006⁶) comprenant le secteur informel est prépondérante à Madagascar. C'est le secteur qui contribue le plus au PIB, à travers ses différentes branches d'activités (tourisme, transport, zones franches, télécommunications, sous-traitance/saisie de données). Le secteur du tourisme est le troisième secteur national pourvoyeur de devises après les épices (vanille et girofle) et la pêche maritime /aquaculture.

Les réseaux de transport sont faibles. La plupart des infrastructures importantes telles que les voies ferrées, les ports et le réseau routier sont en phase de réhabilitation. De nombreuses régions du pays sont isolées des routes principales, et parfois complètement coupées du reste du pays pendant les périodes cycloniques. Madagascar dispose de six ports long courrier internationaux et de 12 ports de cabotage qui permettent de répondre aux besoins de communication maritime avec l'étranger. Cinquante-sept (57) aéroports sont repartis de manière assez homogène sur l'ensemble du pays (trois aéroports internationaux, 14 aéroports munis de bloc technique et 40 aéroports sans bloc technique). (**Annexe 6** : Cartes des ports, et des aéroports).

Parallèlement au démarrage des grands chantiers d'exploitation d'ilménite à Toalagnaro dans le sud de l'île, un port maritime supposé être un des plus grands de la sous-région de la SADC est opérationnel depuis 2009 pour servir dans un premier temps de port d'exportation de l'ilménite en question, pour devenir ensuite un port commercial au service de l'économie nationale.

Une grande évolution a été enregistrée au niveau des télécommunications, avec quelques six millions de puces téléphoniques activées dans le pays et une couverture de téléphonie mobile qui est de plus en plus grande. Toutefois, une grande superficie du pays n'est joignable que par communication radio BLU et, dans certains cas, par courrier pédestre entre les centres administratifs et les villages environnants.

Les infrastructures sanitaires, scolaires, d'adduction d'eau potable et d'assainissement, restent quant à elles très insuffisantes. En 2006, seulement 38 % de la population de Madagascar avait accès à l'eau potable (avec une grande disparité entre le milieu rural et urbain) et 51 %⁷ à un système d'assainissement de base. Cette situation a un impact négatif sur la santé de la population en général ainsi que sur ses capacités d'apprentissage et de production. Les maladies diarrhéiques sont la 2^{ème} cause de morbidité et elles atteignent 51% des enfants de moins de cinq ans. Du fait des maladies diarrhéiques, il est estimé une perte de six millions de journées de travail par an et de 3,5 millions de journées d'écoles (Source : UNICEF, 2004).

Depuis 2007, des efforts soutenus ont été effectués pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces efforts ont été ensuite concrétisés par la création du Ministère de l'Eau en 2008.

Grâce à la politique de l'école obligatoire en cycle fondamental niveau 1 encouragée par la dotation en kit scolaires, la construction de 2000 salles de classe par an, l'allocation de 2000 ariarys par élève (1\$USD) par le Fiarahamiombon'Antoka ho Fampandrosoana ny Fampianarana (FAFF) ou caisse école, le taux brut de scolarisation est passé de 122 à 124% en 2008 sans différence majeure entre les filles et les garçons.

d) Sécurité alimentaire

En 2008, Madagascar est considéré parmi les 30 pays⁸ les plus vulnérables à la flambée des prix des denrées alimentaires en raison d'une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers et de céréales. Par ailleurs, l'état nutritionnel de la population est fragilisé : 42% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et 48% de retard de croissance⁹. Les aléas climatiques deviennent de plus en plus fréquents, ont des conséquences importantes sur l'état nutritionnel de la population, et sur celui des enfants et des femmes en particulier.

⁶ Rapport national de suivi des OMD 2007

⁷ BADEA 2006 et Enquête Permanente auprès des Ménages - INSTAT 2005

⁸ Note de référence concernant l'impact des prix mondiaux de produits alimentaires de base sur les groupes de population les plus vulnérables de Madagascar _ Système des Nations Unies - 2008.

⁹ Enquête démographique et sanitaire 2004 (*données à jour non disponibles dans EDS 2008*)

L'insécurité alimentaire à Madagascar est également associée à la faiblesse de la capacité de réponse locale qui est souvent entravée par le mauvais état des infrastructures (l'accès routier constitue un problème majeur à travers le pays), et des stratégies de survie limitées accentuent la vulnérabilité de la population face aux catastrophes naturelles. En période post-cyclonique, le risque d'insécurité alimentaire atteint souvent des seuils critiques dans les régions les plus vulnérables (Office National de la Nutrition, Enquête anthropométrique 2008). L'ensablement des rizières et des réseaux hydroagricoles, la destruction de récoltes et semences, l'inaccessibilité accrue par la destruction des infrastructures routières et l'augmentation des prix des denrées créent une situation extrêmement défavorable aux ménages les plus vulnérables. L'insécurité alimentaire saisonnière est beaucoup plus sévère entre le mois de novembre et le mois de mars, c'est-à-dire pendant la période de soudure. Pendant cette phase on enregistre une diminution des stocks alimentaires des ménages, une hausse saisonnière du prix des denrées de base et la chute de production des cultures de rente. Comme la période de soudure coïncide avec la saison cyclonique, l'insécurité alimentaire saisonnière est aggravée par l'impact des cyclones et des inondations.

L'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en milieu rural menée par le PAM en 2005¹⁰ rapporte que 25% de la population rurale est affecté par l'insécurité alimentaire chronique. A ceux-là s'ajoutent 14% qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles, 6% vulnérables à l'insécurité alimentaire liée aux augmentations des prix, et 3% vulnérables à l'insécurité alimentaire liée au décès du chef de ménage. Il n'y a que 15% de la population rurale qui est en situation de sécurité alimentaire. Les 37% restants sont vulnérables à l'insécurité alimentaire mais à de moindre degré et pour des causes surtout de perturbation de marché ou d'échec de campagne agricole.

e) Facteurs de vulnérabilité

L'impact des catastrophes sur la population, surtout sur les personnes les plus vulnérables et dans les zones vulnérables, est exacerbé par les facteurs de vulnérabilité suivants :

- l'impact de la crise politique sur les secteurs socio-économiques : perte d'emploi, rupture de certains services sociaux de base (chaîne de froid, vaccination, approvisionnement en médicaments essentiels, service de santé reproductive, etc).
- la pauvreté : le taux d'incidence de la pauvreté atteint 76,5%¹¹ ;
- une croissance démographique et une urbanisation rapides, faisant face à une forte dégradation de l'environnement et des ressources forestières ;
- l'insécurité alimentaire : 50% des enfants souffrent de malnutrition chronique¹² (24% modérée et 26% sévère) ;
- des infrastructures précaires : faute de moyens matériels et financiers, les pauvres vivent dans des endroits exposés à des aléas et construisent des habitations qui n'offrent aucune sécurité en cas de catastrophe ;
- un fort taux d'analphabétisme de 47% pour l'âge de 15 ans et plus¹³ ;
- un accès insuffisant aux centres de santé et à l'eau potable : 1/3 de la population rurale et 2/3 de la population urbaine seulement ont accès à l'eau potable, et seuls 40% consultent un service sanitaire en cas de difficulté ;
- un faible revenu des paysans dû, entre autres, à peu ou pas d'accès aux informations et aux marchés, au faible niveau d'organisation de la filière agricole et à une faible productivité des sols du fait de la dégradation de l'environnement.

¹⁰ Madagascar Comprehensive Food security and Vulnerability Analysis, WFP Madagascar 2005 (résultats de 2010 en cours de traitement).

¹¹ Policy Brief – Enquête Permanente auprès des Ménages 2010

¹² Enquête Démographique et Sanitaire (EDS) 2008.

¹³ Rapport national de suivi des OMD - 2007

f) Principales urgences connues récemment

En 1997, le cyclone Gretelle a fait 140 morts et touché environ 600.000 personnes, dont 80.000 se sont retrouvées sans abris ; en 2000, le cyclone Eline a fait 130 morts et touché environ 736.000 personnes, dont 10.000 se sont retrouvées sans abris. En mars 1999, une épidémie de choléra provenant de l'Archipel des Comores a sévi à Madagascar depuis la province de Mahajanga au nord-ouest du pays. L'épidémie s'est propagée dans l'ensemble du pays jusqu'en septembre 2001, avec plus de 45.000 cas cumulés, et 2.638 décès. Au début de l'année 2004, les cyclones Elita et Gafilo ont fait 363 morts et plus de 1.000 blessés, touché plusieurs centaines de milliers de personnes en laissant 360.000 sans abris. Les infrastructures et les cultures agricoles ont été largement touchées sur l'ensemble du pays.

La saison cyclonique 2006–2007 a été particulièrement sévère, avec le passage de six systèmes dépressionnaires de type cyclonique ou tempête tropicale. Quatre d'entre eux ont directement frappé le pays et touché au total plus de 2 millions de personnes dans le nord, le nord-ouest et l'ensemble de la côte Est, faisant près de 180 morts et un très grand nombre de blessés et détruisant presque toutes les infrastructures routières du nord du pays.

En 2008, trois systèmes dépressionnaires ont frappé Madagascar - dont Ivan qui était de degré 4 - et ont touché 525.000 personnes. Les dommages et pertes économiques engendrées ont été évalués à 333 millions de dollars US. En 2009, 5 systèmes dépressionnaires ont touché 7 régions. Le bilan a fait état de 121.819 sinistrés dont 29 morts, 43 blessés, 01 disparus, 8.102 sans abris, et 17.426 cases d'habitations endommagées.

Le tableau ci-après¹⁴ donne un aperçu des plus importants aléas climatiques qui ont frappé Madagascar pendant ces 30 dernières années :

Crise	Année	Décès	Blessés ou malades	Affectés	Observations
Cyclone	2010	86	183	-	Essentiellement causé par la tempête HUBERT
	2009	28	43	114 537	
	2008	83 et 177 disparus	583	525 000	Les dommages et pertes économiques sont estimés à 333 millions de dollars US selon le JDLNA
	2007	180		2 000 000	Le nord, le nord-ouest et l'ensemble de la côte Est
	2004	363	1 000	988 139	360 000 sans abris
	2002			526 200	
	2000			736 937	
	1997	140		600 000	80 000 sans abris
	1994			-	
Sécheresse (Grand sud du pays)	2010	-	-	720 000	200.000 dans une situation de difficulté alimentaire aigüe
	2009	-	-	381 000	Limitée à trois régions du Sud du pays
	2006	-	-	232 690	
	2002	-	-	600 000	
	1988	-	-	950 000	
	1981	-	-	1 000 000	
Crise nutritionnelle	2005			14 000 enfants	Vangaindrano et Manantenina (Sud-est)
Epidémie	2009/2010	3	1028		Grippe AH1N1

¹⁴ EM-DAT (Emergency Event Database) : The OFDA/CRED International Disaster Database

	2008	19	514		Fièvre de la Vallée du Rift
	1999	2 638	45 000		Cholera

g) Grands risques identifiés (classés selon leur amplitude et fréquence)

Le pays fait face à une large gamme d'aléas hydrométéorologiques (fortes pluies, cyclones, sécheresses). De par sa topographie très variée, il est également sujet à une géodynamique particulièrement accentuée qui est à l'origine d'inondations, de glissements de terrain et d'éboulements fréquents. Les principaux risques auxquels le pays fait face sont les suivants.

i. Aléas hydrométéorologiques

Même en l'absence de cyclones, des inondations surviennent, qui ne détruisent pas seulement les récoltes sur pied mais des biens et infrastructures ainsi que l'ensablement également des aires agricoles, exposant les ménages à différentes maladies diarrhéiques liées à la consommation et à l'utilisation d'eau insalubre ainsi qu'au manque d'hygiène.

Les systèmes cycloniques se développent vers le milieu ou l'Est du Bassin de l'Océan indien, en général dans une zone comprise entre 50 et Zéro degrés de longitude Est par Zéro à 15 degrés de latitude Sud. Renforcés par les conditions de température de l'Océan, ces systèmes se développent en tempêtes tropicales de plus en plus intenses, tout en se dirigeant vers l'ouest en fonction des fronts.

Une étude conduite en 2008 par la Direction de la Météorologie prévoit les phénomènes suivants pour les 50 prochaines années : (1) les températures augmenteront ; (2) les quantités de pluies augmenteront sur une grande partie de Madagascar sauf sur les versants Est et Sud-Est ; (3) le nombre de jours secs augmentera ; (4) le début des pluies connaîtra des retards ; (5) les fortes pluies seront fréquentes ; et (6) l'intensité des cyclones touchant Madagascar augmentera avec un léger déplacement des trajectoires vers le Nord.

ii. Sécheresse

La sécheresse est le deuxième facteur de risque de catastrophes à Madagascar. Depuis un siècle, le service de la météorologie a avancé une petite élévation de la température, en général, à Madagascar avec des perturbations du climat, qui pourraient être aggravées par les effets du changement climatique.

Des périodes d'importantes sécheresses récurrentes touchent les communautés des zones littorales et intérieures avec pour conséquence une forte aggravation des indicateurs de santé de la population. Le très faible développement des infrastructures, la grande vulnérabilité des populations et le manque de pratiques de protection augmentent encore plus l'impact des périodes de sécheresse.

Le Grand Sud de Madagascar est frappé par cette sécheresse qui devient de plus en plus régulière ; en moyenne 600 mm de pluies seulement tombent dans cette zone annuellement. Depuis 2009, les précipitations annuelles sont descendues en dessous de 400 mm et quatre récoltes successives ont été perdues depuis 2009. Ces faibles précipitations diminuent significativement¹⁵ la production, et ont des impacts graves et prolongés sur la sécurité alimentaire. Les cours d'eau qui se tarissent, privent la population d'une eau potable saine pour l'alimentation et la santé, accentuant encore sa vulnérabilité.

Pour 2010 et 2011, d'après les prévisions du service de la météorologie national, les pluviométries dans le Grand Sud ont plus de chance d'être en dessous de la normale entre octobre et décembre 2010 ; entre janvier et mars 2011, les précipitations sont prévues atteindre le niveau normal. Le processus d'élaboration d'un plan de contingence sur la sécheresse est en cours de préparation.

iii. Epidémies

En plus du risque de choléra qui reste présent dans le pays, il y existe également des foyers de peste. Signalée dès la première moitié du 20^{ème} siècle, la peste reste présente sur les Hautes Terres sous

¹⁵ 80% de perte moyenne en production céréalière en 2009-10 selon le Crop Assessment PAM-FAO

forme endémo-épidémique ou sporadique. Le paludisme, les arboviroses de type « dengue » et « chikungunya » demeurent des causes majeures de morbidité et de mortalité. Les ICAM (Intoxication par consommation d'animaux marins) collectives sont surtout présentes dans les villages côtiers du littoral Est et sont en nette diminution depuis les années 1990. La fièvre de la Vallée du Rift, réapparue en 2008 après sa dernière apparition en 1979, a fait 20 morts. Les gripes pandémiques font partie des risques encourus par le pays, et cette menace a été analysée et prise en compte dans un plan de contingence spécifique. Après la grippe aviaire H5N1 en 2006, le pays a été aussi touché par la grippe AH1N1 en 2009/2010.

Un plan de contingence sur les pandémies et les épidémies majeures est en cours de mise à jour dans le cadre de l'approche « société toute entière ». Il s'agit d'une approche qui intègre les réponses des autres secteurs essentiels (Transport, Finance, Energie, Commerce, Justice, Eau, Télécommunication, Communication, Sécurité et Défense) en dehors du secteur santé. Ces secteurs assurent la continuité de leurs services, en s'équipant des Plans de Continuité d'Activités et en s'intégrant dans les Plans de Contingence.

iv. Risques de catastrophes anthropiques

Les incendies détruisent parfois des marchés entiers dans les grandes villes du pays mais leur impact – fort heureusement – ne va pas au-delà des dégâts matériels. En 1998 par exemple, un incendie s'est déclaré à l'usine de Hoechst dans la capitale, incendie suivi d'une explosion chimique dans les entrepôts. Il ressort d'un rapport émis par l'Office National pour l'Environnement (ONE)¹⁶ en mai 1999 que les populations voisines ont montré des signes d'empoisonnement toxique. L'incendie a eu également des impacts considérables sur l'environnement, du fait des pesticides produits par l'usine. Pour Hoechst et l'Etat malagasy, le coût économique des pertes a été évalué à environ six milliards de francs malagasy (un million de dollars US à l'époque). En 2008 encore, des incendies sont survenus dans 13 régions du pays - tout le littoral Est, les Hautes Terres et le Sud -, incendies qui ont affecté directement 3.331 personnes.

Les feux de brousse, qui sont parfois volontairement déclenchés, en raison de l'insécurité rurale et de certaines pratiques culturelles traditionnelles, sont un phénomène destructeur sur les hauts plateaux. Ils fragilisent les sols, les rendent plus vulnérables à l'érosion, augmentent la fréquence des glissements de terrain et la disparition des terres arables, et enfin contribuent, sur le long terme, aux changements climatiques.

Pour ce qui est du transport, de la manutention et du stockage de matériaux et produits dangereux, les écoulements d'hydrocarbures (« marées noires ») sont pris en compte par un office spécialisé – l'OLEP (Organe de Lutte contre l'Événement de Pollution marine par les hydrocarbures en mer) – et lors des accidents enregistrés, des réponses ont été apportées avec les moyens disponibles à Madagascar ou des moyens que les pays voisins ont mis à la disposition de Madagascar. Le principe du « pollueur payeur » a été en outre adopté.

h) Capacité locale d'adaptation et de réponse

La capacité d'adaptation de la population se mesure à son aptitude à atténuer l'impact d'un aléa. Cette capacité varie énormément en fonction du niveau de préparation de la population locale, de la fragilité de l'environnement, de la diversité des activités génératrices de revenus et de l'état des infrastructures sociales et routières. Les capacités d'adaptation sont évaluées sur une échelle allant de « très faible » à « très importante » et permettent d'identifier les populations qui n'ont pratiquement pas les moyens de faire face aux chocs externes et celles qui au contraire peuvent adapter facilement leur modes de consommation pour compenser les pertes. Dans son ensemble, Madagascar reste très vulnérable aux chocs. Si les impacts directs sont relativement limités (mortalité directe plutôt faible en comparaison à d'autres pays et reconstruction/réhabilitation rapide des habitations), les impacts indirects à moyen et long terme influent cependant grandement sur la vulnérabilité des ménages déjà en situation de précarité.

Depuis 1996 et les débuts de la réflexion sur une stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes à Madagascar, l'Etat malagasy et ses partenaires opèrent suivant une logique de

¹⁶ Office National pour l'Environnement

prévention et de préparation pour optimiser la réponse aux catastrophes naturelles. La Primature et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en sont aujourd'hui les points d'ancrage décisionnel et sont chargés de la coordination des actions des partenaires. Certains ministères ont développé leurs propres capacités de réponse (le Service d'Urgence et des Catastrophes du Ministère de la Santé Publique, le Corps de la Protection Civile (CPC), l'Office des Travaux d'Urgence et la Direction des entretiens routiers du Ministère des Travaux Publics, les Forces de développement du Ministère de la Défense, la Cellule d'Urgence du Ministère de l'Education nationale, le Fonds de contingence du Ministère des Finances).

La capacité de réponse du Gouvernement est parfois limitée par le contexte économique et géographique, bien qu'il y ait une volonté politique de mobiliser plus de ressources et d'optimiser l'action humanitaire.

Par ailleurs, si la crise politique de 2009-10 avait beaucoup handicapé les activités de préparation et de réponses pendant la saison cyclonique 2009-10 (faible coordination des réponses au niveau des régions et des districts, manque de formations en GRC, comités locaux de GRC non opérationnels, très faible niveau de positionnements, manque de campagne de sensibilisations par voies radiophonique et télévisuelle, etc), des bonnes initiatives ont été notées en 2010 pour renforcer la coordination surtout au niveau local et améliorer la préparation à la saison cyclonique 2010-11 malgré que la crise politique persiste et les comités locaux de GRC restent plus ou moins non opérationnels.

A l'issue des trois ateliers de leçons apprises successifs conduits en octobre 2010 (dont deux au niveau des régions les plus affectées et un au niveau national), le BNGRC s'est engagé à assurer la mise en place des comités locaux de GRC au moins dans les zones à risque aux cyclones/inondations, identifier tous les membres potentiels de ces comités et commencer à les redynamiser. Les partenaires ont manifesté de leur côté leur volonté d'appuyer la coordination régionale. Les clusters humanitaires en appui aux groupes sectoriels du Gouvernement commencent progressivement à se décentraliser ; le cluster Wash est présent dans 5 régions sur les 13 régions à risque (Analanjirifo, Atsinanana, Sofia, SAVA, Diana)

Par ailleurs, l'utilisation des SMS pour la transmission des données post-catastrophes, même si limitée à cinq régions sur les 13 régions à risque, va augmenter la capacité de réponse en accélérant l'obtention des premières informations/tendances et faciliter la mise en place rapide de réponses correspondantes.

2.2. Risques identifiés pour le plan de contingence

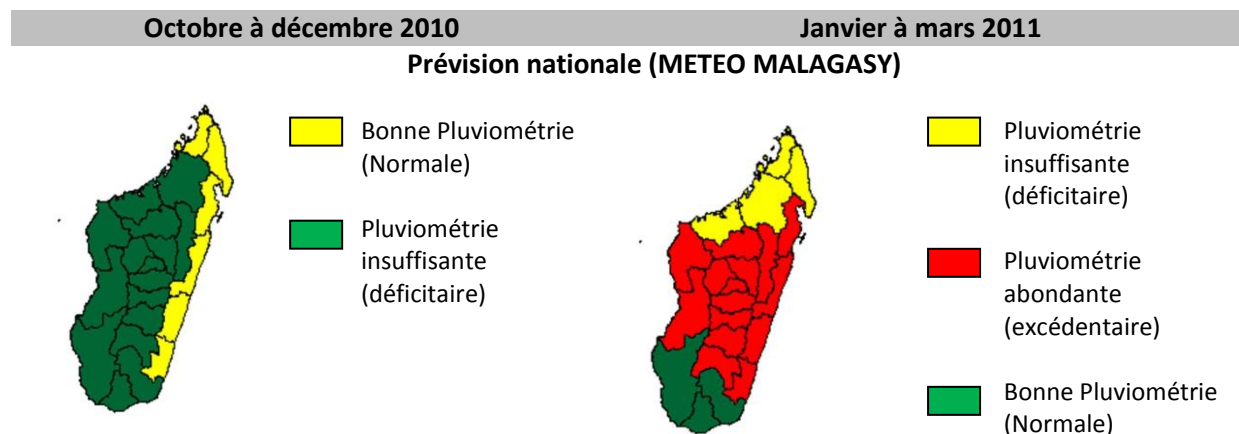
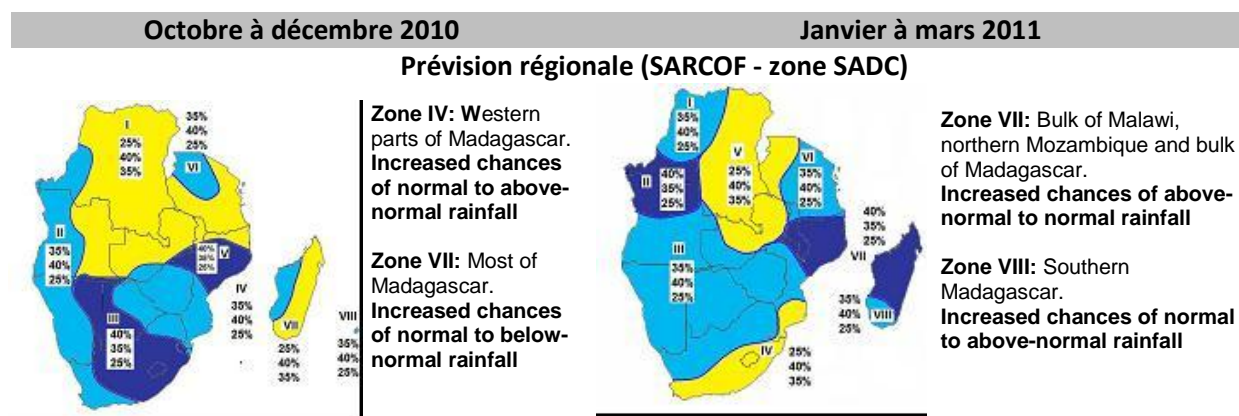
Parmi les risques majeurs auxquels Madagascar pourrait être confronté pendant la saison cyclonique 2010-2011, le cyclone est toujours placé en premier.

Probabilité globale d'occurrence	Probabilité chiffrée d'occurrence	Aléa / catastrophe
Très probable	Probabilité de près de 100% dans l'année	- Cyclone - Inondation
Probable	entre 10% et 100% de probabilité dans l'année, et au moins une chance dans les dix prochaines années	- Sécheresse qui touche assez régulièrement la partie australe de l'île. - Épidémies importantes (par le taux d'attaque et/ou la létalité) touchant une grande ville ou s'étendant à une ou plusieurs régions du pays - Crise nutritionnelle qui même en absence d'aléa climatique, pourrait toucher une partie des régions vulnérables à l'insécurité alimentaire.

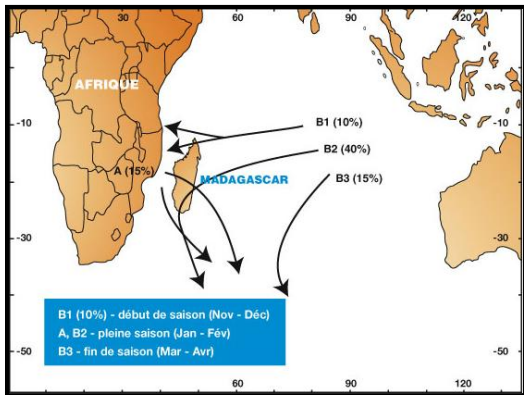
3. SCENARIO RETENU POUR LE PLAN DE CONTINGENCE

Le présent plan traite des crises liées **aux cyclones et aux inondations**. Les zones identifiées comme les plus vulnérables sont sur la côte Est (régions de Sava, d'Analanjirifo, d'Atsinanana, de Vatovavy Fitovinany et d'Atsimo Atsinanana), au Nord-Ouest (régions de Diana, de Sofia, de Betsiboka et de Boeny), la côte Ouest (régions du Melaky et du Menabe) et la partie centrale de l'île (la région d'Analamanga - notamment la Plaine d'Antananarivo et celle d'Alaotra Mangoro). Le scénario le plus probable a été élaboré à partir des prévisions des précipitations aux niveaux régional et national en ce qui concerne la saison cyclonique 2010/2011 et des tendances des trajectoires des cyclones depuis les 30 dernières années. Ce scénario est présenté dans la carte qui suit et détaillé dans le tableau de la page suivante.

3.1. Cartographie du scénario

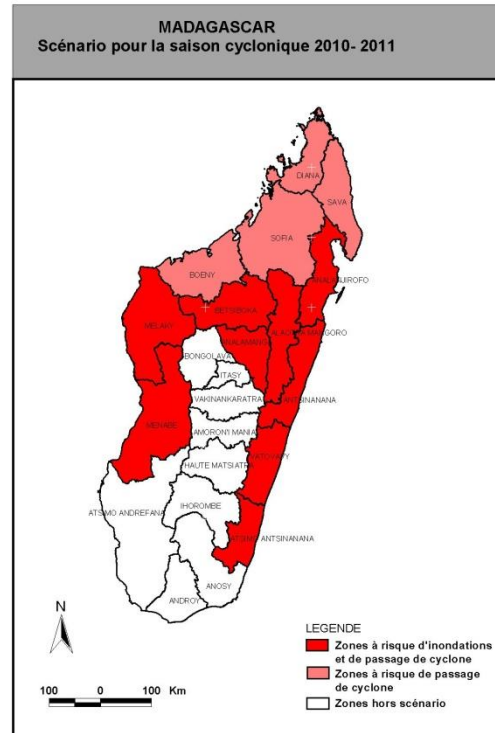


Modélisation des trajectoires cycloniques pendant 30 ans



Le scénario le plus probable a été élaboré à partir des prévisions des précipitations aussi bien au niveau régional que national en ce qui concerne la saison cyclonique 2010-2011 et les tendances des trajectoires des cyclones depuis 30 dernières années. Ce scénario est présenté dans la carte qui suit et détaillé dans le tableau de la page suivante.

Scénario 2010 – 2011



PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

3.2. Description et détails sur le scénario retenu pour 2010 - 2011

Niveau des risques	Description de chaque niveau de risqué appliqué aux cyclones
Peu probable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de cyclone à faible intensité
Plus probable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Environ trois ou quatre cyclones, dont un au moins très puissant, qui touchent Madagascar pendant la saison
Possible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Passage de cyclones très puissants et successifs en l'espace de quelques semaines/mois
<ul style="list-style-type: none"> ○ Description: Environ trois ou quatre cyclones, dont au moins un très puissant, affectent 13 régions vulnérables de Madagascar pendant la saison, suivis d'inondations plus fortes que la normale sur les Hautes Terres (plaine d'Antananarivo et plaine d'Alaotra Mangoro) 	
Indicateurs d'alerte	Présence d'une forte tempête tropicale menaçant une des côtes de Madagascar (vitesse de vent entre 100 et 120km/h)
Indicateurs de déclenchement	Déplacement temporaire (10.000 personnes ¹⁷) de la population
Durée de la phase d'urgence	1 mois
Conséquences humanitaires et sur les infrastructures	Hypothèses de planification
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation de la mortalité à court terme et de la morbidité dans les jours et semaines suivant la crise ✓ Augmentation des populations vulnérables (blessés, enfants Non Accompagnés, (ENA), ménages déstructurés, malades, handicapés,) ✓ Accès restreints aux services de base (eau potable, nourriture, abris, écoles, centres de santé) ✓ Augmentation du risque épidémique de choléra, rougeole, maladies diarrhéiques, méningite, fièvres, etc. ✓ Dégradation des infrastructures et des moyens économiques de la population locale : route, piste, ponts, électricité, ports, etc ✓ Inondation et ensablement des terrains agricoles ✓ Inondation des grandes agglomérations (plaine d'Antananarivo) et des agglomérations du versant ouest du Lac Alaotra, entraînant plusieurs milliers de sans abri. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 600 000 personnes sinistrées, dont 340 morts, 150 blessés, et 100 disparus ✓ Assistance multisectorielle immédiate pour 65.000 personnes sur une durée de deux fois 15 jours. <p><u>Education :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 600 infrastructures scolaires endommagées ✓ Enfants privés d'éducation, certains à risque de déscolarisation permanente, d'exploitation ou d'abandon <p><u>Habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 220.000 sans abris de tous types ✓ 114.000 cases endommagées <p><u>Logistique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 100 ponts (toute catégorie) endommagés et temporairement non fonctionnels ✓ 5% des routes nationales et 30% des routes secondaires impraticables ✓ Réseau ferroviaire interrompu ✓ Quelques aéroports impraticables pendant trois jours à une semaine dans les zones affectées et vulnérables <p><u>Protection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vulnérabilité accrue des groupes vulnérables et de leurs besoins en assistance immédiate (personnes âgées, femmes enceintes et jeunes enfants, personnes souffrant de handicap physique, de handicap mental et de maladies chroniques, enfants isolés et non accompagnés) ✓ Dispersion des familles avec risque d'enfants séparés de leurs parents ✓ Risque de discrimination dans l'apport de l'assistance humanitaire. Risque de violences sexuelles et d'accroissement des situations d'exploitation, particulièrement des enfants de familles démunies, des femmes et jeunes filles <p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 50 infrastructures sanitaires endommagées ✓ Services de soin interrompus dans les zones les plus affectées ✓ Incapacité d'assurer les soins aux blessés et malades chroniques <p><u>Sécurité alimentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 30 à 40% des pertes en agriculture ✓ Perte de bovins : environ 1.100

¹⁷ Il s'agit d'un seuil estimatif au dessus duquel la capacité de réponse nationale serait dépassée.

4. OBJECTIFS DU PLAN

Le présent plan de contingence, comme les plans de réponses sectoriels, a été élaboré conformément à l'esprit de la Charte de l'action humanitaire qui réaffirme le droit des populations victimes de catastrophes à la protection, à l'assistance et à vivre dans la dignité¹⁸. Ce plan a pour but d'identifier les actions à mener :

- Dans le cadre de la préparation de la réponse : désignation des points focaux ; identification des équipes d'évaluation ; identification des besoins et des manques, du stockage, du pré-positionnement des moyens de réponse ; calcul de coûts initiaux ; identification des bénéficiaires potentiels ; et actions d'information et de formation pour l'atténuation des impacts.
- Dans le cadre de la gestion de la réponse :
 - Organisation des premières évaluations d'urgence puis de la réponse immédiate pour restaurer des conditions de vie convenables aux populations (selon les normes nationales et/ou internationales).
 - Planification et coordination du processus de relèvement précoce qui, en renforçant le travail des humanitaires (en commençant dans la phase d'urgence) et en posant des fondations solides pour le développement (en stabilisant la situation et en accélérant le retour à la vie normale d'avant-crise), a pour but de :
 - ✓ suppléer aux opérations d'assistance humanitaire déjà en cours pour veiller à ce que les ressources injectées favorisent une certaine autonomie et un développement socio-économique chez les populations touchées ;
 - ✓ promouvoir les initiatives spontanées des populations touchées en s'assurant qu'elles soient viables et qu'elles puissent éviter les futurs risques ; et
 - ✓ poser les bases d'un relèvement à long terme.
- Dans le cadre de la gestion de la situation d'après-crise : continuum, suivi et évaluation de la qualité des programmes menés ; évaluations du niveau de relèvement.

4.1. Objectifs généraux

Les huit plans sectoriels qui sont présentés en **Annexe 3** visent à permettre la mise à disposition immédiate de moyens de réponse aux besoins les plus urgents. Les secteurs couverts sont les suivants : Eau et Assainissement, Education, Habitat, Logistique, Nutrition, Protection, Santé et Sécurité alimentaire. Les objectifs communs des Groupes sectoriels (GS) sont :

- la coordination opérationnelle et stratégique des partenaires par secteur ;
- une bonne connaissance de la population vulnérable (avant et après la catastrophe selon les différentes phases de l'urgence) et de ses besoins ;
- la mise en commun des ressources et informations pour les évaluations et les enquêtes ; et
- l'inventaire commun des capacités et ressources disponibles.

En plus de ces objectifs communs, chaque GS a identifié des objectifs spécifiques conformes à ses activités propres :

- Le Groupe sectoriel EAU, HYGIENE et ASSAINISSEMENT assure l'accès des sinistrés à l'eau et à l'assainissement et réduit les risques d'apparition et de propagation des maladies à transmission vectorielles dans les zones touchées.

¹⁸ Charte Humanitaire SPHERE, basée sur les principes et les dispositions du droit humanitaire international, du droit international, des Droits de l'Homme, du droit relatif aux réfugiés et du « Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe ».

- Le Groupe sectoriel EDUCATION assure la réalisation du droit à l'éducation basé sur les normes fondamentales de l'Education en situation d'urgence en renforçant la sensibilisation et l'information avant les crises, en supportant des interventions pour une continuité des enseignements, un retour rapide de tous les élèves du préscolaire à l'enseignement primaire, secondaire et technique dans les zones touchées par les catastrophes ou les crises. Il veille encore à un accès équitable aux examens et au suivi et retour à l'école des enfants et jeunes en difficulté en collaboration avec les partenaires de protection.
- Le Groupe sectoriel HABITAT veille à ce que les populations touchées aient, dans les meilleurs délais, des abris adaptés aux contraintes climatiques existantes, en fournissant des logements temporaires aux sans-abris et en soutenant les efforts menés par les populations touchées pour reconstruire ou réhabiliter leurs habitations, tout en promouvant l'adoption de normes et standards adaptés aux conditions climatiques spécifiques à chaque région.
- Le Groupe sectoriel Logistique appuie les autres groupes sectoriels pour que toutes les opérations de secours d'urgence, provoquées par n'importe quelle crise, puissent optimiser l'utilisation des moyens logistiques possibles et disponibles et la coordination des informations sur l'état des infrastructures.
- Le Groupe sectoriel NUTRITION se prépare à éviter une détérioration du statut nutritionnel de la population touchée par les cyclones/inondations, en répondant aux besoins alimentaires immédiats des ménages qui n'ont plus accès à la nourriture et en renforçant la prise en charge précoce de la malnutrition aiguë par les structures de routine.
- Le Groupe sectoriel PROTECTION veille à la mise en place de mesure de protection contre les pratiques discriminatoires, la négligence, l'exploitation, la violence et les abus en particulier à l'encontre des groupes les plus vulnérables et les personnes affectées par la crise humanitaire (voir **Annexe 3a**. Critères de vulnérabilité).
- Le Groupe sectoriel SANTE réduit la mortalité, la morbidité et les incapacités évitables avec emphase pour les groupes vulnérables tels que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, suite aux catastrophes naturelles et minimise leur impact sanitaire sur la population en général et celle des zones affectées en particulier.
- Le Groupe sectoriel AGRICULTURE et SECURITE ALIMENTAIRE relance le secteur de la production alimentaire (élevage, pisciculture, infrastructures agricoles, équipement et outillages, cultures de bas-fonds) des ménages après la catastrophe en réhabilitant les réseaux hydro-agricoles et les circuits d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits ; afin de favoriser l'accès à la sécurité alimentaire et éviter une détérioration de la situation de sécurité alimentaire de la population.
- Le réseau IEC est représenté au niveau de chaque groupe sectoriel, il a pour rôle de fluidifier les échanges d'informations avant pendant et après les aléas pour que les intervenants de chaque secteur puissent prendre les mesures adéquates en vue d'actions pertinentes.
- Le relèvement précoce a été également constitué en réseau et il a pour objectif d'augmenter les opérations d'assistance en cours dans une situation d'urgence en renforçant les programmes humanitaires, afin que leurs apports puissent devenir des ressources de développement à long terme et favorisent ainsi l'autonomie des populations touchées en les aidant à rétablir leurs moyens de subsistance ; soutenir les initiatives de relèvement spontanées de la part des communautés touchées et modifier les risques et les dynamiques de conflits; poser les bases du relèvement à plus long terme.

A noter que le cadre stratégique du relèvement précoce à Madagascar, cadre élaboré en 2008 pour la période mai 2008/2009, formule l'objectif général de ce processus comme suit :

« L'objectif stratégique de relèvement précoce à Madagascar est de restaurer et de renforcer les capacités des communautés et des autorités à mener une réponse humanitaire qui appuie le développement sur le long terme. »

Cet objectif s'applique ensuite aux secteurs humanitaires existants pour la coordination du relèvement précoce dans la réponse. Pour optimiser ces actions, les éléments suivants ont été identifiés : capacités de pré-positionnement, infrastructures, moyens de transport, les fréquences radio utilisées par les partenaires. (Voir : **Annexe 6h** - Carte des magasins de stockage ; **Annexe 5b** - Fréquences radio ; **Annexe 6** - Infrastructures : Aéroports, Ports, Axes routiers ; Transports : Offres ferroviaires, aériennes, maritimes et routières).

4.2. Objectifs opérationnels

Le tableau ci-après reprend les objectifs opérationnels ainsi que les actions pouvant être menées par chaque groupe sectoriel avant et après le cyclone et/ou l'inondation. Les détails de ces actions sont fournis dans l'**Annexe 3** – Plans de réponses sectorielles.

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
Agriculture et Sécurité alimentaire	<p>Relance Agricole suite à aléa (<i>Elevage, Pisciculture, Infrastructures Agricoles, Equipement et outillages, Cultures de Bas</i>), et réhabilitation des réseaux hydro agricoles (traditionnels), des circuits d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir les réseaux des aménagements hydro agricoles, en priorisant les réseaux traditionnels endommagés (barrages et canaux en terre, siphon en bois, etc.) • Rétablir les principales pistes rurales d'approvisionnement des marchés pour la reprise des circuits des produits agricoles, essentiellement de rente (litchi, banane, vanille, poivre et café) • Rétablir les capacités matérielles de production pour la saison suivante (semences, intrants, petit matériels agricoles) • Rétablir les étangs de pisciculture ; disponibilité d'alevins et équipements de pêche • Rétablir le cheptel de base (ovins, caprins, bovins, porcins) et du petit élevage (volailles, petits mammifères, apiculture) • Faire une enquête sur la production agricole et un diagnostic sur la sécurité alimentaire afin de prévoir une éventuelle crise ou difficulté alimentaire dans les prochains mois • Surveiller la sécurité alimentaire à travers une évaluation rapide initiale de la sécurité alimentaire. • Répondre aux besoins alimentaires immédiats des ménages ayant perdu leurs moyens d'accès à la nourriture 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des partenaires. - Calcul des besoins. - Approche relationnelle avec les bailleurs, les fournisseurs. - Préparation logistique et opérationnelle. - Formation des techniciens. - Préparation des actions et évaluations. - Capitalisation des données et informations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation et analyse. - Distribution des intrants pré-positionnés et implémentation du programme de relance. - Enquête de diagnostic de production. - Enquête sécurité alimentaire
Eau et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaire les besoins en eau potable de la population affectée pendant 15 jours ; • Approvisionner en eau en quantité suffisante pour satisfaire les besoins en hygiène et assainissement de la population affectée pendant 15 jours ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des intervenants. - Centralisation des données relatives aux lieux d'évacuation et aux capacités d'accueil. - Préparation logistique et stratégique. - Préparation des évaluations d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation rapide. - Coordination avec les intervenants et programmes partenaires. - Zonage des actions, cartographie - Réponse : promotion de

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<ul style="list-style-type: none"> • Doter des matériels de pompage pour éliminer les flaques d'eau et/ou eau stagnante ; • Collaborer avec le groupe sectoriel « habitat » pour le nettoyage des canaux d'évacuation et drainage d'eau usées et assainissement des villages (système HIMO) ; • Faciliter l'élimination sans risques des excréments et déchets solides • Assurer la mise en place de latrines et de douches provisoires pour l'ensemble des abris communs dans le respect des normes permettant une sécurité optimale, particulièrement des femmes et des enfants ; • Assurer de meilleures conditions d'hygiène à la population affectée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des ressources mobilisables. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'hygiène, approvisionnement en eau potable et sensibilisation sur le VIH SIDA - Evacuation des excréments, - Gestion des déchets. - Elimination des flaques d'eau et eau stagnante - Assainissement du village et/ou quartier
Education	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponible les premières informations sur les dégâts dans les 72 heures 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'envoi des informations par les Services Techniques Déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer les données statistiques sur les dégâts au niveau CISCO
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les petites réparations des salles de classe et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir dans le programme d'emploi de la caisse école les petites réparations (Directeurs des écoles, FAFF, FRAM) - Vérifier l'état des salles de classe et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les petites réparations
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des salles de classe temporaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Pré -positionner les équipements et les matériels pour les salles de classe temporaire, identifier le lieu d'implantation 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les salles de classe temporaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir rapidement les salles de classe et l'environnement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans les modules de formation en GRC le volet eau et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'assainissement, à la désinfection avant la reprise des cours. - Mettre en place des kits Wash
	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnaliser le dispositif pour la pédagogie d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Accompagnement des élèves en déplacement ou accueillis dans les familles</i> ✓ <i>Avec le soutien des partenaires de protection, assurer le suivi psycho-social des élèves en difficulté, dont ceux qui ne reviendraient pas spontanément dans les centres</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation des acquis des enseignants en matière d'organisation pédagogique d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer des classes multigrades : fonctionnement à temps partiel, organisation des cours de rattrapage.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<i>d'enseignement</i> ✓ Assurer un suivi des examens qui étaient prévus pendant la période d'urgence et assurer une continuité pour les élèves affectés (report, transport, etc...)		
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disponibilité les kits scolaires d'urgence : kits scolaires et kits récréatifs pour l'amélioration des conditions de travail des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Pré-positionner des kits d'urgence scolaire (Fournitures scolaires, School in a Box, Récréation Kit...) 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les élèves ayant perdu leurs fournitures scolaires, distribuer les kits et en assurer le suivi
	<ul style="list-style-type: none"> Disposer des données statistiques de l'évaluation approfondie au plus tard un mois et demi après la catastrophe, incluant celles sur le nombre de non-retour des élèves et / ou des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser la formation des acteurs éducatifs sur la collecte des données spécifiques éducation. En assurer le pré-positionnement des fiches de collecte. 	<ul style="list-style-type: none"> Traiter et consolider les informations puis les mettre à disposition au niveau des partenaires pour la réhabilitation et la reconstruction.
	<ul style="list-style-type: none"> Faire la préparation psycho - social pour le retour à la vie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les institutions spécialisées en matière d'accompagnement psycho - social. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accompagnement psycho-social avec les mesures de mise en œuvre : child friendly space, soutien nutritionnel.
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le renforcement des capacités en Réduction des Risques de Catastrophes des acteurs éducatifs au niveau déconcentré : enseignants, chefs ZAPs, Equipe Cisco et DREN 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser la formation des acteurs éducatifs en matière de GRC Renouveler l'édition des manuels élèves et les guides pour les maîtres Initier les actions de reforestation. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation à mettre en œuvre pour les zones OUEST, SUD OUEST, CENTRE Assurer le dispatching des manuels et des guides au niveau des écoles n'ayant pas encore reçu leur part.
	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer la mise en place de la filière de GRC au niveau de l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser et sensibiliser les partenaires du MEN (enseignement supérieur) pour la mise en place de la filière et la conception des modules de formation. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Faire le suivi et l'évaluation des activités réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Planifier les actions 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre et établir le rapport
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des logements temporaires aux sans abris Promouvoir les normes et standards adaptés aux conditions climatiques spécifiques de chaque région (normes anticycloniques...). 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier structures en dur disponibles (Eglises, Mairies, maisons familiales, etc) ; Identifier les sites potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les dégâts en termes d'abris Appuyer les populations affectées dans leur efforts de reconstruction

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
		<p>d'hébergement sécurisés et disponibles sur lesquels des tentes peuvent être montées (espace sportifs, espaces non inondables...);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les stocks d'abri temporaires disponibles au niveau local, national voire régional. 	<p>/ réhabilitation de leurs habitats.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les abris à réhabiliter /reconstruire - Réaliser des projets de relèvement précoce en Abris
Logistique	<p>Soutien et appui pour que toutes les opérations d'évaluation et de secours d'urgence puissent optimiser l'utilisation de tous les moyens logistiques possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination et partage des informations sur l'aspect logistique avec l'équipe humanitaire ; • Mobilisation des ressources ou appui externe au cas où le « Groupe sectoriel Logistique » est activé entièrement ; • Inventorier et actualiser un maximum d'offres commerciales en matière de logistique, selon les disponibilités et les capacités de rendre des services ; • Mettre à la disposition de tous les autres secteurs les informations les plus actualisées possibles sur les offres existantes ; • Participer aux évaluations après désastres; • Appuyer et faciliter l'acheminement des moyens humains et matériels sur le terrain en temps opportun, en qualité et en quantité, au meilleur coût, et au bon endroit ; avec un minimum de risque possible. (procédure de dédouanement,...) ; • Rétablir dans un meilleur délai l'électricité, les télécommunications et les voies de communication (routières, aériennes, ferroviaires, fluviales) coupées ou endommagées par l'aléa. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des moyens de transport disponibles et relation avec les fournisseurs par zone géographique. - Inventaire de la capacité routière par zone géographique. - Coordination des opérations de pré-positionnement. - Inventaire des capacités de stockage de fuel par zone géographique. - Faire une convention de prix avec les fournisseurs de biens et services (transport, ...). - Solliciter les autorités compétentes locales à recourir à la réquisition en cas de nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des partenaires logistiques. - Evaluation de l'impact et des besoins. - Mise à jour des capacités logistiques par zone géographique - Partage d'un bulletin d'information (capacités logistiques, publication des états de stocks...) - Facilitation de la coordination des opérations logistiques. - Support au BNGRC pour coordonner les demandes d'aides extérieures.
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter une détérioration du statut nutritionnel de la population affectée par le cyclone et/ou l'inondation • Mettre en place ou renforcer les services de dépistage et prise en charge de la malnutrition aiguë • Etablir à travers des enquêtes quantitatives l'état nutritionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des partenaires. Préparation des évaluations. - Pré- positionnement de vivres. Création de bases de données population. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations. - Listing des bénéficiaires. - Coordination avec les autres GS impliqués dans le prestation de services.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<ul style="list-style-type: none"> des enfants de moins de 5 ans Organiser et mettre en œuvre la distribution d'aliments (farines) enrichis pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants en état de malnutrition modérée Equiper les centres de santé, en personnel formé, aliments thérapeutiques et médicaments pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère 	<ul style="list-style-type: none"> Définition des paquets minimum d'intervention. Identifier les partenaires. Préparation logistique et stratégique. Mise en place de protocoles d'accord. Cartographie des zones d'interventions et de vulnérabilités. Inventaires des commodités disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Acheminement et distribution des vivres. Enquête Nutritionnelle. Mise en place d'activités de secours et de relèvement.
Protection	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la protection contre la discrimination, la négligence, l'exploitation, la violence et les abus des groupes les plus vulnérables affectés par la crise humanitaire. Mettre en place un système opérationnel de « protection » des populations affectées, dont les victimes de violences et d'abus par une prise en charge respectueuse des standards humanitaires Assurer que les besoins de protection spécifiques aux personnes et groupes les plus vulnérables soient pris en compte avant, pendant et après les catastrophes Assurer que toutes les populations affectées, particulièrement les femmes, les enfants et les plus vulnérables, bénéficient d'une protection et assistance adéquates particulièrement dans les sites d'hébergement temporaires, établis et gérés dans le respect des normes internationales Surveiller, identifier, documenter, traiter, et dénoncer les abus et violations des droits humains, particulièrement ceux affectant les groupes les plus vulnérables à l'impact des crises et catastrophes 	<p>Prévenir l'impact négatif des désastres sur les populations civiles, particulièrement l'accroissement des risques sur les plus vulnérables en mobilisant les différents partenaires pour la mise en place de mesure de prévention et d'assistance immédiate</p> <p>Plaidoyer pour et supporter la mise en place de mesure de prévention des abus et l'exploitation sous toutes ses formes par l'ensemble de la chaîne d'assistance humanitaire (institutions étatiques, Nations Unies, agences non gouvernementales)</p> <p>Supporter la mobilisation des différents acteurs, dont les réseaux de protection de l'enfant, pour l'identification des plus vulnérables au niveau des fokontany en préparation à la saison cyclonique</p> <p>Contribuer au renforcement des capacités des structures étatiques et de la société civile pour prévenir l'impact des désastres naturels sur les plus vulnérables</p> <p>Préparer un mapping des organisations</p>	<p>Assurer que l'assistance humanitaire soit gérée de façon équitable, transparente et non-discriminatoire</p> <p>Veiller à l'intégration des aspects relatifs à la « protection », dont celles liées au genre, dans les interventions mises en œuvre par les autres secteurs de réponse (clusters)</p> <p>Avec le secteur Education, mobiliser les acteurs sociaux pour le soutien des élèves et personnel éducatif ainsi que pour le suivi des élèves ne revenant pas en cours pour prévenir la déscolarisation et les situations d'exploitation</p> <p>Avec le secteur Santé, veiller à la référence des personnes à risque aux structures de santé et au suivi des personnes souffrant de traumatismes ou victimes d'abus, notamment de violences sexuelles et leurs références aux services spécialisés, sociaux ou d'assistance juridique</p> <p>Avec le secteur Nutrition, veiller à l'assistance immédiate et à la surveillance des personnes et groupes vulnérables depuis les</p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
		<p>oeuvrant dans le secteur de la protection, dont les centres d'hébergement pour personnes vulnérables (enfants, malades, personnes souffrant de handicaps, etc...)</p> <p>Mettre en place des mesures prévenant l'accroissement des violences basées sur le genre en situation d'urgence et de post-urgence dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les violences sexuelles pendant et immédiatement après la crise, notamment dans les sites d'hébergement provisoire - Les violences intrafamiliales - L'exploitation sexuelle en lien avec l'assistance humanitaire et l'accroissement de la prostitution des groupes vulnérables <p>Intégrer les questions de protection dans les évaluations pour assurer la prise en compte des besoins de protection des personnes et groupes les plus vulnérables et des problématiques liées au genre et à l'enfance</p> <p>Assurer que les messages de prévention, l'information sur l'impact de la crise sur les services et la disponibilité de l'assistance humanitaire soient diffusés au travers des média traditionnels et les vecteurs de communications communautaires ; une attention particulière sera portée sur des messages de non discrimination, de prévention de la séparation des enfants et de prévention des actes de violence</p>	<p>premières heures de l'alerte</p> <p>Avec le secteur Sécurité alimentaire, évaluer les besoins en soutien des groupes vulnérables par la prise en charge des besoins de survie, dont celle des stocks, du petit bétail et volailles</p> <p>Avec le secteur Eau et assainissement, assurer que les points d'eau, douche et toilettes provisoires soient placés dans des lieux sécurisés pour l'utilisation par les femmes, adolescents et enfants, particulièrement à proximité des écoles et des Espaces Amis des Enfants</p> <p>Avec le secteur Habitat, supporter la mise en place d'abris temporaires respectueux de l'intimité (prévention de la promiscuité) des personnes et familles, ainsi que d'hébergements particuliers pour les femmes et jeunes filles isolées</p> <p>Avec le secteur Logistique, veiller à ce que les lieux et personnes isolées puissent être désenclavées dans les délais les plus brefs pour bénéficier de l'assistance d'urgence</p> <p>Avec les partenaires du secteur de communication, assurer que les informations, dont celles relatives à l'assistance humanitaire et de reconstruction soient mises à la disposition de tous, par les moyens appropriés dont la mobilisation des média et des réseaux d'organisations</p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
			<p>gouvernementales et de la société civile</p> <p>Mobiliser et mettre à disposition les soutiens techniques et services appropriés pour garantir une référence et prise en charge adéquate et dans les plus courts délais des victimes de violence et abus, notamment dans les domaines médical, psychosocial et légal et pour le renfort des structures d'accueil des plus vulnérables, dont les jeunes enfants, les personnes souffrant de handicaps ou de maladies chroniques</p> <p>Plaidoyer pour que des enquêtes indépendantes soient diligentées sur tous les cas d'abus et de violation des droits et que les abus et violations soient dénoncés par les autorités compétentes</p> <p>Assurer que les victimes de violence et de violation aient accès à une assistance rapide et appropriée (traitement médical, abri, assistance juridique, etc.) dont un accès à la justice le cas échéant</p> <p>Supporter la documentation et le suivi des abus et violations des droits humains et de l'assistance aux victimes</p>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les soins d'urgence pour les victimes ; • Orienter les stratégies d'intervention sur la base des évaluations et du suivi de la situation sanitaire selon les différentes étapes de la crise humanitaire. • Assurer la surveillance, la prévention et la riposte aux maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation. - Coordination des partenaires. - Inventaire des moyens existants. - Formation et remise à niveau des personnels de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les éventuelles évacuations sanitaires. - Evaluations initiales. - Déparasitage des enfants, prise en charge des sinistrés,

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant le cyclone et/ou l'inondation	Après le cyclone et/ou l'inondation
	<p>à potentiel épidémique et autres risques sanitaires majeurs en situation d'urgence dans les zones affectées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la disponibilité et l'accès gratuit aux services essentiels de santé aux populations affectées avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables et aux personnes à risques : soins de santé primaire, santé de la reproduction (MISP), maladies chroniques et santé mentale. • Établir une structure de coordination efficace des intervenants en matière de santé pour permettre une action coordonnée et efficiente vers les priorités et besoins identifiés. • Assurer la coordination avec les autres Groupes Sectoriels (WASH, Nutrition, Logistique, Abris, Protection...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pré- positionnement de kits d'urgence. de kits individuels (accouchements et hygiène) - Activation, maintien du système d'alerte épidémique. Mapping des risques. - Préparation des équipes médicales d'urgence. - Intégration d'une prise en compte du VIH/Sida dans les plans de réponse, y compris l'approvisionnement et le prépositionnement d'antiretroviraux (ARV) - Pré stockage de PEP Kits. 	<p>désinfection, désinsectisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des COINTRO et de la surveillance épidémiologique. - Vaccination rougeole 100% pour les enfants >6 mois à <15 ans. - Distribution de moustiquaires. - Mise en œuvre d'activités pour les populations vulnérables. - Mise à disposition de préservatifs - Assurer la continuation des traitements et approvisionnements en ARV des personnes à risque. - Rétablissement des services essentiels de SR

5. GESTION D'ENSEMBLE ET COORDINATION

5.1. Mécanismes de coordination

Niveau national

Au niveau national, le Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes (CNGRC), présidé par le Premier Ministre et composé des différents Ministres comme membre, définit les stratégies nationales de GRC. La Cellule de Gestion et de Prévention des Urgences (CPGU), rattachée au niveau du Bureau du Premier Ministre, appuie le Premier Ministre dans l'élaboration de cette stratégie nationale, l'analyse et le suivi des activités de GRC.

La Gestion des Risques et Catastrophes (GRC) à Madagascar est sous la responsabilité du Ministre de l'Intérieur. La structure de GRC est décentralisée jusqu'au niveau des Fokontany, le découpage administratif le plus bas de Madagascar (voir **Annexe 1d**. Schéma de structure de GRC à Madagascar).

Le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) est la structure opérationnelle. Le BNGRC a donc pour mandat d'assurer la coordination de la GRC au niveau national. Cette responsabilité comprend la prévention, la préparation, la planification stratégique ainsi que la réponse humanitaire opérationnalisée à travers le Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophes (CRIC).

L'Equipe Humanitaire du Pays, présidée par le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies, est la déclinaison du Comité Permanent Inter-Agences (IASC) au niveau du pays. Elle dispose de l'Intercluster comme structure technique de coordination des clusters et de conseil/suivi. L'Intercluster appuie le CRIC à travers des techniciens issus des clusters humanitaires. Le CRIC fonctionne sous l'égide du BNGRC, entretient un lien actif avec les groupes sectoriels de l'Etat et les clusters humanitaires issus de l'Equipe Humanitaire du Pays.

Au niveau opérationnel, l'ancienne structure est maintenue, c'est à dire les groupes sectoriels travaillent en étroite collaboration avec les clusters humanitaires aussi bien au niveau national qu'au niveau décentralisé, ce qui se traduit par l'unicité et la mise en œuvre conjointe des activités de planification dans le domaine des catastrophes naturelles.

Ainsi, les groupes sectoriels et les clusters sont alignés par secteur, le plan national dispose maintenant de sept groupes sectoriels opérationnels (Agriculture & Sécurité alimentaire, Eau et assainissement, Logistique, Nutrition, Santé, Education, Habitat) ; un groupe sectoriel Protection sera mis en place en 2011 ; jusqu'alors, le cluster Protection, opérationnel sous la coordination de l'Equipe Humanitaire du Pays, appuiera les groupes sectoriels d'une manière transversale alors que ceux de l'Information, de l'Education et Communication (IEC) et du Relèvement précoce gèrent un réseau de points focaux issus des groupes sectoriels/clusters.

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA/BCAH) apporte un soutien à la coordination, à la préparation et à la gestion des catastrophes au Bureau du Coordinateur résident (BCR) du Système des Nations Unies, à l'Equipe Humanitaire du Pays, à l'Intercluster et au BNGRC.

En cas de crise, le BNGRC convoque une réunion du CRIC qui décide de l'activation du plan national de contingence et active immédiatement la matrice de réaction rapide (cf. tableaux de matrice de réaction rapide, pages 32 à 36).

L'état d'urgence est déclaré par le gouvernement au niveau national, à travers le Ministère des Affaires Etrangères, sur proposition du BNGRC et après consultation de la CPGU. Au niveau décentralisé, le Comité Local de GRC peut proposer à sa hiérarchie une situation de crise localisée à l'intérieur de sa circonscription. Une situation de crise politique peut retarder voire empêcher ce processus, et les partenaires doivent assumer leurs mandats et leurs responsabilités à défaut d'une telle déclaration.

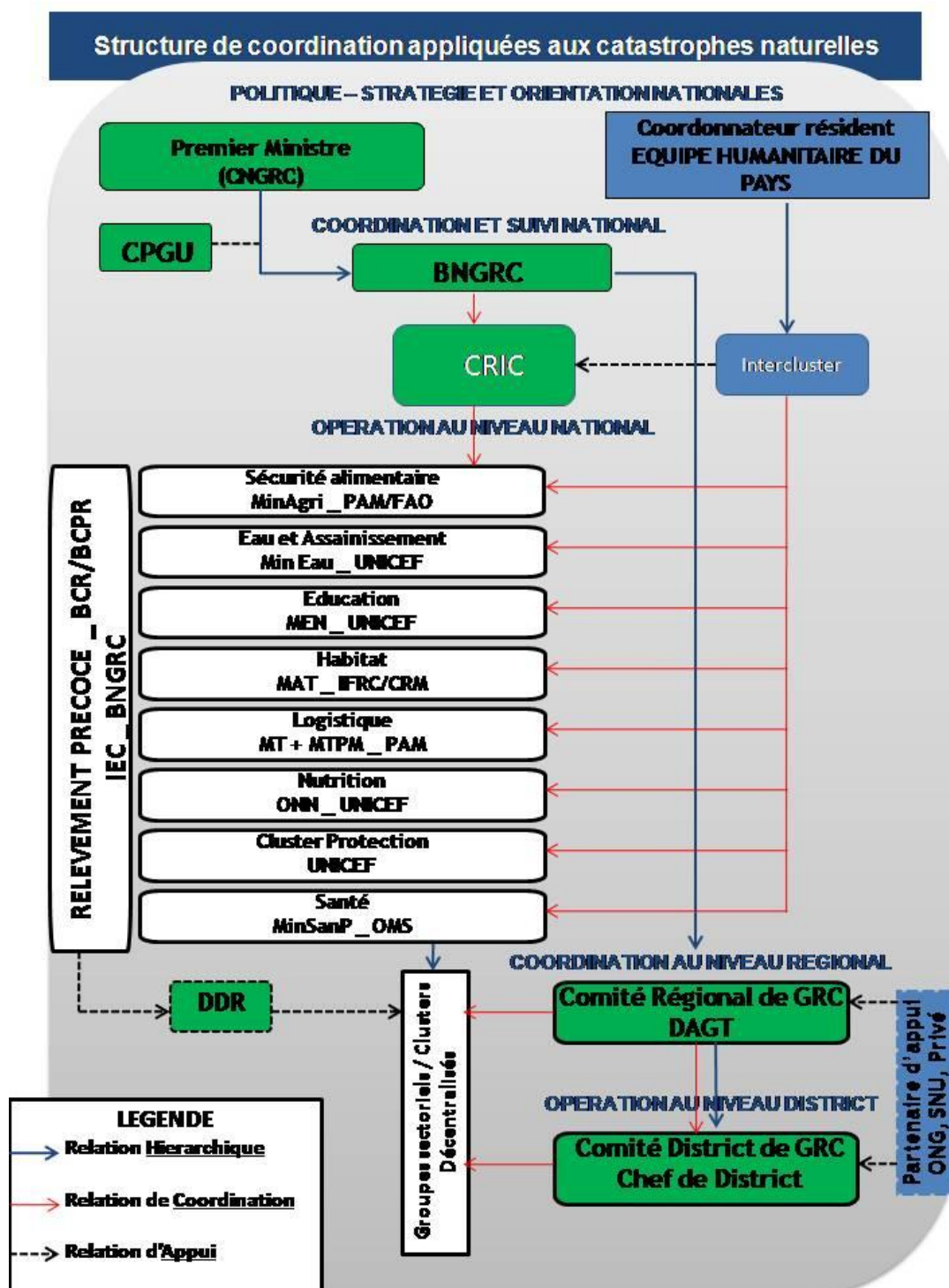
Niveau décentralisé (Région et District)

La **coordination opérationnelle** locale se fait au niveau des districts, sous la coordination des Comités de District de Gestion des Risques et des Catastrophes (CDGRC) ; le Comité Régional de GRC (CRGRC) assure la coordination générale des CDGRC, la centralisation des informations et la prise des décisions majeures.

Pendant la phase d'urgence aiguë, les comités locaux de GRC au niveau des régions et des districts seront renforcés par des équipes centrales de BNGRC. Les partenaires les plus présents au niveau région et district, en particulier pendant la phase d'urgence, pourront apporter des appuis à la coordination locale selon leur convenance.

En cas d'urgence majeure, OCHA déploiera ces services « en stand-by » pour supporter la coordination des réponses sur le terrain.

La figure ci-après montre la structure de coordination existante et les différents liens entre les plateformes.



PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclone et inondations 2010-11

5.2. Points focaux au niveau national

Les techniciens points focaux humanitaires des ministères de tutelles des groupes sectoriels, des clusters/réseaux ainsi que ceux de l'équipe nationale de coordination sont portés ci-après. Les points focaux de tous les partenaires humanitaires fournis dans l'**Annexe 5a**.

Président Technique	Point focal	Téléphone	Mail
---------------------	-------------	-----------	------

Groupes sectoriels du Gouvernement

Agriculture et Sécurité Alimentaire	MinAgri	RANDRIANA Victor	034 04 175 20	randriana-victor@caramail.com
				dsa@maep.gov.mg
Eau et assainissement	ME	ANDRIAMAMONJY Mahavonjiniaina	032 40 160 37	mem-dea@moov.com
Education	MEN	RANDRIAMIALIONA François	033 12 842 41	andriamialina@yahoo.fr
Habitat	MAT	RABE Harimanana	033 11 449 71 –	dat.mprdat@yahoo.fr;rabeharim@moov.mg
			034 02 143 04	
Logistique	MT	RAZAFIMAHAFALY		
Nutrition	ONN	RAMAROVELO Eloi RAKOTOARIVO Jean M.	032 07 150 57	dr@mtpm.gov.mg;eloi.r-velo@mtpm.gov.mg
			032 43 284 66	chse@mt.gov.mg
Protection	en cours	N/A		
Santé	MSanP	Dr RAJAOARIVELO	033 33 270 51	surecasan@gmail.com ou suca@sante.gov.mg

Réseau transversal

Information, Education, Communication	BNGRC	Dia Styvanley Soa	034 01 225 99	com.bngrc@bngrc.mg
Relèvement Précoce	BNGRC	Col RAMBOLARISON Charles	032 45 570 33	protimamo@yahoo.fr

Coordination nationale

Secrétaire Exécutif	BNGRC	RAKOTONIRAINY Louis de G.		sp.bngrc@bngrc.mg
Secrétaire Exécutif Adjoint	BNGRC	RANDRIATAHIANA Raymond		sp.bngrc@bngrc.mg
Direction Opération	BNGRC	Col Elack Olivier Andriakaja	032 49 736 35	bngrc@bngrc.mg
Direction Protection Civile	BNGRC	Col Miha	032 43 654 82	mihanfn@yahoo.fr
Partenariat	BNGRC	Col RAMBOLARISON Charles	032 45 570 33	protimamo@yahoo.fr
Suivi-Evaluation	BNGRC	Col Edmond Randriamanantsoa	033 12 121 42	edmondmad@yahoo.fr
Information, webmaster	BNGRC	RANDRIANARIVELO Nianja	033 11 658 32	web.bngrc@bngrc.mg

Agence Cluster Lead	Coordonnateurs des clusters	Téléphone	Mail
---------------------	-----------------------------	-----------	------

Clusters humanitaires

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance	PAM	Nicolas Babu	032 07 137 27	nicolas.babu@wfp.org
	FAO	Louis Muhigirwa	032 64 598 99	Louis.Muhigirwa@fao.org
Eau et assainissement	UNICEF	Evariste Ekouassikomlan	032 05 426 72	ekouassikomlan@unicef.org
Education	UNICEF	Margarita Focas Licht	032 05 426 39	mfocassicht@unicef.org
Habitat	IFRC/CRM	Dr Razafindrakoto Josselyn	032 05 221 07	joss.razaf@yahoo.fr
Logistique	PAM	Aline Rumonge Razafimahatratra Christian	032 07 137 40	Aline.Rumonge@wfp.org
			032 41 124 92	Razafimahatratra.Christian@wfp.org
Nutrition	UNICEF	Paola Valenti	032 05 426 26	pvalenti@unicef.org
Protection	UNICEF	Kristine Peduto (ProCAP)	033 23 42 613	kristine_peduto@hotmail.com, cpeduto@unicef.org
Santé	OMS	Dr Lamina Arthur	032 03 303 15	Rakotonl@mg.afro.who.int

Réseau transversal

Relèvement précoce	BCR/BCPR			
--------------------	----------	--	--	--

Coordination nationale

Appui au Coordonnateur Résident du SNU	OCHA/BCR	Rakotoson Rija	032 05 076 93	rakotoson@un.org
	OCHA/BCR	Pierre Gelas	254 733 721 051	gelas@un.org
Coordonnateurs d'urgence	FAO	Alexandre Huynh	032 04 737 20	alexandre.huynh@fao.org
	UNICEF	Dominique Stolarow	033 40 411 22	dstolarow@unicef.org

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclone et inondations 2010-11

5.3. Acteurs dans les différents secteurs d'intervention humanitaire (19)

	Eau et assainissement	Education	Habitat	Logistique	Nutrition	Protection	Santé	Agriculture & Sécurité alimentaire
Ministères	ME	MEN	MAT	MTPM MT	ONN	MlinPOP	MSanP	MinAgri
Directions/Services au sein des Ministères	Direction de l'Eau (DEPA)	DPFEA	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)	Direction des routes (DR) Direction des Entretien Routiers (DER)	Service de la Nutrition (SNUT)	Min Justice PACTE Ministère du Travail	Direction des Urgences, de Riposte et de Lutte contre les Maladies Negligées (DURLMN)	Service de la Gestion de Catastrophe et Urgence (SGCU)
Structures attachées au Gouvernement/Ministères	ANDEA (MEM) SAGS MinSanP WASH (MEM) APIPA BMH/CUA	FID (Primature) BNGRC METEO	FID (Primature) CPC	OTU (MTPM) OLEP (MEEFT) FID (Primature) CPC	FID (Primature)	CPC BNGRC BMH/CUA	SURECA (MinSanP) SNUT (MinSanP)	GENIE RURAL (MinAgri) ONN (Primature) PSDR (MinAgri) FID (Primature)
Système des Nations Unies et Associations Internationales (clusters humanitaires)	UNICEF BCR/OCHA CRM/IFRC BCR/OCHA MEDAIR CRS CARE International CARITAS SIF	UNICEF BIT UNESCO BCR/OCHA AIDE ET ACTION	IFRC / CRM OIM UNHABITAT PNUD BCR/OCHA CARE International	PAM UNICEF BCR/OCHA IFRC/CRM CARE International CRS CARE International SIF	UNICEF PAM OMS BCR/OCHA IFRC/CRM CARE International CRS ADRA SIF	UNICEF PNUD DHH UNFPA BCR/OCHA UNHABITAT CICR HCDH	OMS UNICEF ONU SIDA FNUAP IFRC/CRM BCR/OCHA MDM SIF MSF SIF	FAO PAM BCR/OCHA ADRA CRS CARE International SIF CARITAS
Associations, ONG nationales, Société Civile	ONG St Gabriel - FSG ONG Mirintsoa SOMECA PSI Madagascar PAMOELA ASOS AQUASURE SAFFJKM BUSHPROOF CDA VOAHARY SALAMA Toutaglos/Manasoa	CRF	SAF FJKM AQUALMA	HI CRF-PIROI SAFFJKM CIC/CMT CDA	TANY MAITSO ASOS SALFA CDA AAA GRET SAFFJKM RTM ASERN CSA CDD AZAFADY SPC 2H MONDOBIMBI TAMAFA	SPDTS ONG ManaoDE Manda/PFSCE Groupe Développement SOS Victime non Droit ACAT Madagascar SOS Village d'Enfants Village d'Enfants Association LAKANA TAIZA SAGE AMU Justice et Paix SAMPATI ONG ManaoDE Handicap International	ASOS CRM RTM SALFA SFC SDC SPC	SAF FJKM AAA 2H ASOS RTM SIF SFC SIF CARITAS
Donateurs	ECHO USAID	BAD JICA	BANQUE MONDIALE	USAID ECHO	ECHO USAID		USAID ECHO	BANQUE MONDIALE ECHO France USAID

¹⁹ Le BNGRC et la CPGU, en tant que structures nationales de GRC, ne sont pas considérés comme membres des Groupes Sectoriels. Les principaux bailleurs interviennent sur tous les secteurs de l'urgence primaire. Ils sont mentionnés sur leurs principaux secteurs d'intervention.

5.4. Indicateurs et seuil de déclenchement d'une intervention globale

Pour le cas de cyclone, le « **nombre de personnes sans abris** » a été choisi comme indicateur d'intervention globale. Le seuil de **10.000 personnes sans abris** a été fixé, et au dessus duquel une intervention globale devrait être lancée. Par ailleurs, chaque groupe sectoriel/cluster a fait le même exercice pour identifier les indicateurs sectoriels pertinents ainsi que les seuils respectifs correspondants. Quand ces seuils sectoriels sont atteints, une intervention globale à l'intérieur du secteur sera activée pour apporter les réponses humanitaires.

Clusters	Cyclone, inondation
Eau et assainissement	o Nombre de personnes qui n'ont plus accès à l'eau potable dans les jours qui suivent la catastrophe, dans une même région > 5,000
Education	o Nombre de salles de classe non opérationnelles à cause de la vitesse du vent ou de la montée de l'eau >10
Habitat	<i>National :</i> o Nombre de sans abris > 2.000 familles (environ 10.000 personnes), y compris le cas de la plaine d'Antananarivo
Logistique	o Absence d'accès à 10.000 personnes suite au cyclone/inondation ou d'autres crises
Nutrition	MAG >10%
Protection	o Plus de 20 disparus dans une ville et/ou 200 dans un district aux premières heures d'un désastre naturel o Plus de 30 enfants non-accompagnés o Plus de 5 cas de violences sexuelles rapportées dans une ville / 10 dans un district o Plus 5.000 personnes hébergées dans des sites des zones affectées durant plus de 72h qui suivent l'alea o Cas de plusieurs pillages rapportés dans une ville ou un district o XX cas de violences / actions de bandes criminelles observées o Dénonciation de détournement de l'aide humanitaire rapportée et documentée par des acteurs crédibles o Pratique discriminatoire pour l'accès à l'assistance d'urgence et/ou humanitaire et/ou de reconstruction documentée par des acteurs crédibles
Santé	o Destruction (ou coupure des accès à) d'1 CSB desservant au moins 10,000 habitants ou dépourvu de personnels suite au sinistre o Flambée épidémique d'une maladie grave : o TBM20 supérieur à 1/10000 hab/j ; o TMM5 supérieur à 2/10000 enfants de moins de 5a /j
Agriculture et Sécurité alimentaire	o 5000 personnes sans abris dans la même zone dans les 48h qui suivent l'alea o Personnes menacées d'insécurité alimentaire sur zone d'impact du passage >10.000 o 30% de cultures vivrières détruites

5.5. Matrice de réaction rapide

NATIONALE

La matrice présente de manière succincte les actions clés à prendre pendant les deux premières semaines après le passage d'un cyclone ou d'une inondation. C'est un outil de coordination et de partage de responsabilités très important lors de l'activation du plan de contingence. La liste des activités n'est pas exhaustive, mais au moins représente le minimum à faire.

N°	Activités	Par qui ?
AVANT L'ENTREE DU CYCLONE (24 ou 48 HEURES)		
1	Convoquer une réunion du CRIC si la menace est importante	BNGRC
2	Partager les informations clés pour une mobilisation régionale (détails spécifiques, zones vulnérables à prévenir, information par les médias, dont les radios,...)	BNGRC/METEO
3	Assurer que les mécanismes de coordination locale de tous les intervenants (au niveau des régions, districts, communes) sont activés	BNGRC

²⁰ TMB : Taux brut de mortalité

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

N°	Activités	Par qui ?
PREMIERES 24 HEURES		
3	Collecter et traiter les premières informations générées dans les régions affectées	BNGRC Et tous les intervenants
4	Réunir les membres du CRIC pour : i) partager les informations sur la situation, ii) prendre des décisions sur la première évaluation conjointe (survol ou autre), iii) et ainsi activer le plan de contingence	BNGRC
5	Conduire des réunions sectorielles de mise au point en vue de la préparation des évaluations	Chefs de file Groupes sectoriels / Clusters
6	Produire l'information nécessaire pour permettre la prise de décision du Gouvernement en ce qui concerne la déclaration de l'état d'urgence. Si une déclaration d'état d'urgence est jugée nécessaire par un consensus des partenaires mais n'est pas émise suffisamment tôt par le Gouvernement, le CRIC se mobilise pour apporter des suppléments d'informations et aider le Gouvernement dans sa prise de décision.	BNGRC
7	Assurer que la coordination locale de tous les intervenants (au niveau des régions, districts, communes) soit activée	BNGRC
8	Faire une première communication à l'endroit des populations affectées, du public, et des medias.	BNGRC
9	Déclencher les premiers secours d'urgence sur la base des informations disponibles (zones affectées, intensité de l'aléa...)	Tous les intervenants
PREMIERES 72 HEURES		
10	Déclencher la première évaluation conjointe (le cas échéant)	CRIC
11	Débloquer les fonds d'urgences	Tous les intervenants
12	Renforcer la coordination générale de la réponse : nationale, décentralisée, sectorielle et inter-sectorielle	BNGRC
13	Poursuivre l'effort d'information à l'endroit des populations affectées, du public et des médias, y compris la publication d'un rapport de situation	BNGRC
14	Restituer les résultats de la première évaluation conjointe (généralement le survol s'il y a lieu)	Chef de l'Equipe conjointe
15	Déclencher la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle (si justifiée)	CRIC
DEUX PREMIERES SEMAINES		
16	Présenter les résultats et partager le rapport de la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle au CRIC	Equipe d'évaluateurs
17	Poursuivre les efforts de coordination à tous les niveaux (réunir les réseaux IEC, Relèvement Précoce à intervalle plus rapproché).	BNGRC
18	Lancer le processus d'un appel à l'aide internationale (si nécessaire)	BNGRC et Gouvernement
19	Réconcilier l'information (3Ws), analyser les lacunes et le flux de l'assistance matérielle	BNGRC et CRIC
20	Conduire des évaluations humanitaires plus approfondies et planifier l'intervention sur les 6 prochains mois, identification des conséquences immédiates et effets induits	Groupes sectoriels et clusters
21	Réunir le CRIC pour faire le bilan sommaire de l'évolution de la situation et des réalisations et le diffuser	BNGRC
22	Tenir des briefings et points de presse pour les partenaires et les medias	BNGRC

5.6. Mobilisation des ressources

Dès l'annonce d'une crise ou en anticipation à une crise, les partenaires vont identifier des bailleurs de fonds potentiels pour la mobilisation de ressources. Pour beaucoup de donateurs et de partenaires, les fonds d'urgence et l'assistance extérieure ne pourront être alloués que suite à une déclaration d'état de crise et un appel à l'aide internationale par la partie nationale.

En cas de catastrophe naturelle ou de situation de crise, il arrive que le processus de mobilisation de ressources soit retardé par une déclaration tardive de cet état de crise. Afin de pallier à ce problème, il est possible que la partie nationale émette une déclaration spécifique ou limitée géographiquement. A défaut d'une telle déclaration, L'Equipe Humanitaire du Pays active le processus de lancement d'un appel rapide à financement ou « Flash Appeal » quand l'amplitude de la crise le justifie.

5.7. Différents types d'évaluations des dommages et des besoins

Les groupes sectoriels, sous la coordination du BNGRC et appuyés par les clusters humanitaires, prévoient des évaluations des dommages et des besoins depuis le début d'une crise jusqu'à la phase de relèvement.

Au cours de l'atelier annuel de mise à jour du plan de contingence nationale pour 2010-2011, la communauté humanitaire n'a pas modifié les évaluations identifiées en 2009. Il est important de noter qu'il s'agit d'une liste indicative des évaluations, chaque évaluation n'est pas obligatoire et deux évaluations pourraient être combinées en fonction du contexte. Deux éléments majeurs ont été apportés :

1)

Une grande évolution a été introduite dans le mode de collecte et de transmission des informations post-catastrophes. Ainsi, en collaboration avec l'ONG HNI (Humanitarian Network International), et sous la coordination du réseau de relèvement précoce, les premières informations multisectorielles seront reçues dans les 24 heures après la catastrophe par SMS, et traitées automatiquement à l'aide d'un programme informatique installé au niveau du BNGRC.

Les données traitées sont soit cartographiées automatiquement soit présentées sous forme de tableau pour être discutées au cours d'une première réunion du CRIC après la catastrophe. Parallèlement, les données sont consultables sur internet en temps réel sur le site suivant : <http://www.bngrc.mg/applicationsms>

Les données sont collectées au niveau des fokontany (le découpage administratif le plus bas) à l'aide d'une fiche d'évaluation sms (voir **Annexe 4b.**) et des agents de terrain qui habitent dans ces fokontany (voir **Annexe 4f. Contacts des agents de transmission des données par sms**), puis transmises immédiatement en temps réel au niveau du BNGRC. Les trois opérateurs de téléphonies mobiles à Madagascar (Airtel, Orange et Telma) travaillent étroitement avec le BNGRC dans le cadre de ce projet (voir **Annexes 5e. 5f. et 5g. Cartes de couverture des opérateurs de téléphonie mobile**).

Pendant cette saison cyclonique 2010-11, cinq régions en plus de la plaine d'Antananarivo seront couvertes par le projet.

D'autre part, l'utilisation de la fiche EIMA (Enquête Initiale Multi-aléas) reste valide pour toutes les régions, le projet SMS n'en étant qu'à une phase expérimentale.

2)

Le processus des évaluations conjointes (survol et évaluation rapide multisectorielle) a été standardisé. Ainsi, une équipe multisectorielle a été créée et sera formée pour être disponible dès le premier jour d'une catastrophe pour mener les évaluations à caractère multisectoriel et conjoint. Chaque secteur a fourni 10 techniciens (Voir **Annexe 4e. Liste et contacts des techniciens pour les évaluations conjointes**) qui seront capables de conduire une évaluation conjointe c'est-à-dire capables de comprendre et de remplir l'outil d'évaluation multisectorielle. Les Termes de Références de ces évaluations conjointes ainsi que les outils conjoints développés sont fournis dans l'**Annexe 4**.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Nom	Objectifs	Echéance après l'entrée du cyclone	Durée probable	Moyens de déplacement probables	Conjointe / Non conjointe	Outils utilisés	Demande expertise technique ou équipe mixte
Pré-évaluation (Diagnostic Initial)	1. Obtenir les données préliminaires partielles, dont celles relatives au nombre de morts, de blessés, du nombre des premières personnes hébergées dans les sites communaux, etc	24h	-	- Par terre : à pied, motos, en vedette - Par sms	CONJOINTE entre les différents acteurs régionaux	1. Fiche EIMA 2. Téléphones mobiles 3. BLU	Non
EVALUATION PAR SURVOL (voir TDRs en Annexe 4a)	1. Délimiter la zone géographique affectée 2. Apprécier les besoins urgents pour sauver des vies 3. Identifier l'état des infrastructures d'accès 4. Apprécier l'ampleur des dégâts (maisons détruites/décoiffées, étendu des rizières inondées, etc), 5. Permettre de décider si une évaluation rapide s'impose	Des que possible, souvent dans les premières 72 heures après le feu vert de l'Aviation Civile de Madagascar	Quelques heures à 1 jour	Aérien : ULM, hélicoptère, petit avion	CONJOINTE : entre les Autorités nationales, les représentants des bailleurs, les techniciens des clusters, les journalistes	1. Camera 2. Appareils photos 3. Cartes FTM 4. Fiche de survol 5. cartes de la cartographie censitaire et GPS	Non
EVALUATION RAPIDE MULTI-SECTORIELLE (voir TDRs en Annexe 4a)	1. Quantifier les dégâts (bilan chiffré mais provisoire) et les besoins urgents pour sauver des vies 2. Orienter les futures évaluations à conduire par les différents secteurs 3. Identifier les besoins d'urgence pour permettre de produire un Flash Appeal et/ou un CERF en cas de besoin	3 à 4 jours	3 à 4 jours	Aérien ou en partie par terre : motos, voiture, en vedette	CONJOINTE : entre techniciens qui constituent une équipe multisectorielle	1. Fiche conjointe d'Evaluation Rapide Multisectorielle 2. Ordinateur et logiciel pour l'analyse des données 3. cartes de la cartographie censitaire	Non
EVALUATIONS SECTORIELLES INTEGRES	1. Déterminer les dégâts spécifiques par secteur et les besoins à court termes (1-2 mois)	Une semaine à 15 jours	4 jours à 1 semaine	Par terre : en voiture, en vedette	CONJOINTE : équipes nationales et régionales	1. Fiche sectorielle : déjà disponible au niveau de tous les	Non expertise par secteur mais équipe mixte

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Nom	Objectifs	Echéance après l'entrée du cyclone	Durée probable	Moyens de déplacement probables	Conjointe / Non conjointe	Outils utilisés	Demande expertise technique ou équipe mixte
						clusters 2. cartes de la cartographie censitaire	
EVALUATIONS APPROFONDIES	1. Déterminer les impacts à moyen terme (3-6 mois), par exemple sur l'agriculture, sur la nutrition, sur les prix, etc 2. Evaluer les réponses sectorielles initiales pour une éventuelle réorientation 3. Permettre la révision du Flash Appeal	6ième - 10ième semaine	1 à 2 semaines	Par terre : en voiture,	NON CONJOINTE (sectorielles) mais arrangement intersectoriel possible	1. Fiche sectorielle : déjà disponible au niveau de tous les clusters	Expertise sectorielle
Post Disaster Needs Assessment	1. Evaluer tous les besoins de relèvement 2. Quantifier les coûts des pertes et des dommages et leurs effets sur l'économie nationale 3. Formuler un appel pour la réhabilitation	Entre 2ième et 3ième mois	1 à 2 mois	Aérien et par terre	CONJOINTE	Nouvelle Méthodologie PDNA	Expertise d'une équipe d'économistes
EVALUATION DE LA QUALITE ET DE L'IMPACT DE LA REPONSE	1. Evaluer l'efficacité du plan de contingence national, RTE, Peer reviews, exercice de leçons apprises;	Dépend de l'exercice (ne nécessite pas forcément d'attendre la fin de la réponse		Par terre : en voiture	Multidimensionnelle	Outils multiples (selon les options retenues)	Oui pour une meilleure recevabilité

6. REPONSES SECTORIELLES

Le présent Plan de contingence a été élaboré sur la base des plans sectoriels, fournis et détaillés en **Annexe 3**. La fonction de ce plan est de faciliter la coordination de la préparation, des évaluations et des réponses de tous les acteurs humanitaires, sous l'égide du BNGRC.

6.1. Participation des groupes sectoriels/clusters dans les évaluations

Le projet de participation des groupes sectoriels, appuyés par les clusters, dans les différentes évaluations conjointes et sectorielles est synthétisé dans le tableau qui suit, avec les noms des organismes qui vont participer à ces évaluations. Les noms et les contacts des techniciens sont fournis dans l'**Annexe 4e**.

Il faut noter que le décalage en termes de temps est différent d'un secteur à l'autre, même s'il s'agit d'un même type d'évaluation (évaluation approfondie par exemple).

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
Agriculture et Sécurité alimentaire	Evaluation rapide multisectorielle (ERM)	Partenaires choisis en fonction de la zone concernée	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle : Enquête de sécurité alimentaire	MinAgri, DRDR FAO PAM CARE ONN SAFFJKM AAA CRS CARITAS	○ Dans le cadre du groupe sectoriel. ○ En utilisant le manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence du PAM. ○ Utilisation des fiches d'enquête focus groupe et ménage spécifiques à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire. ○ Recommandation pour les réhabilitations d'urgence
	Diagnostic de production et diagnostic approfondi (3 mois à 5 mois après l'aléa)	MAEP/DRDR FAO PAM ONN SIRSA CARE SAFFJKM CRS AAA CARITAS	○ Dans le cadre du groupe sectoriel. ○ Rapport de diagnostic à restituer et à transmettre au CRIC pour validation ○ Recommandations pour les réhabilitations structurelles
Eau et assainissement	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	<i>Antananarivo</i> UNICEF Mineau BMH/CUA CRM AQUASURE ONG Manasoa <i>National</i> UNICEF MinEau CRM Medair	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle approfondie	Membres du Groupe sectoriel	○ Dans le cadre du groupe sectoriel/cluster. ○ Rapport d'évaluation à restituer et à transmettre au CRIC
Educati on	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	MEN UNICEF Aide et action FID IOGA	○ Fiche EIMA : CLGRC (Chef ZAP, Chef Fokontany) ○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
		BNGRC SAFFJKM CARITAS SIF	
	Evaluation sectorielle approfondie	Membres du Groupe sectoriel	○ Fiche de collecte de données spéciales MEN
Santé	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	MSanP : SURECa + Santé Environnement BNGRC DCSSM / MFA OMS CRM ASOS	○ Questionnaire d'évaluation sanitaire initiale rapide (IRA) ○ Fiche conjointe d'ERM
	Evaluation sectorielle approfondie : Evaluation sanitaire approfondie	Membres du Groupe Sectoriel Santé	○ Questionnaire standard ○ OMS
	Evaluation pré-crise des besoins de santé	Membres du Groupe Sectoriel Santé	○ Questionnaire spécifique ○ OMS
	Evaluation des ressources et services sanitaires des zones affectées	Membres Groupe Sectoriel Santé	○ Formulaire HeRAMS21 adapté ○ UNICEF
	Evaluation de la performance du système de santé dans les zones affectées	Membres du Groupe Sectoriel Santé	○ Formulaire spécifique ○ UNFPA
	Surveillance hebdomadaire des maladies à risque épidémique	MSanP(SURECa/SMI,SSE pi), OMS, ONGs	○ Système d'alerte épidémique ○ OMS
	Enquête de mortalité	OMS, UNICEF	○ Formulaire spécifique ○ OMS
	Evaluation des besoins en santé maternelle	OMS, UNICEF	○ Guides et questionnaires spécifiques ○ UNFPA
	Nutrition	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	ONN SNUT UNICEF
Evaluation sectorielle approfondie : Enquête nutritionnelle		ONN SNUT PNSAN UNICEF	○ Dans le cadre du groupe sectoriel/cluster. ○ En utilisant le protocole et méthodologie SMART (Standardized Methodology for Assessments in Relief and Transition) ○ Rapport d'enquêtes à restituer au GS et au CRIC
Recensement des personnes déplacées		CRM	○ Fiche de recensement de la CRM
Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)		CRM CPC OIM CARE	○ Dans le cadre du CRIC en utilisant la fiche conjointe d'ERM
Habitat	Evaluation sectorielle approfondie	MAT CPC FID	

²¹ HeRAMS : Health Resource Availability and Mapping System

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur	Types d'évaluation	Partenaires participants	Rapporte à qui et comment
		CRM OIM BM CARE	
Protection	Evaluation Rapide Multi-sectorielles (ERM)	UNICEF PNUD UNFPA Membres des sous cluster formés CPIE, GBV, autorités locales	○ Fiche d'ERM ○ Matrice d'évaluation Protection ○ Représentant du Cluster Protection
	Evaluation sectorielle		

6.2. Réponses initiales prévues par les groupes sectoriels/clusters

Les groupes sectoriels, appuyés par les clusters, prévoient de participer ou de mener les activités suivantes, avec les besoins en termes de moyens, dans la première phase de l'urgence.

Secteur	Réponse initiale	Ressources nécessaires
Agriculture et Sécurité alimentaire	○ Participation à la mission de survol et de diagnostic initial	Chef de mission : 1 Hydraulicien : 1 Carte (1/50000) : 24
	○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle	Chef de mission : 1 Chef d'équipe : 5 Equipe agriculture : 10 personnes Superviseur : 25 Agent enquêteur : 50 Véhicule 4x4 Kit d'enquête : 50
	○ Mission de diagnostic en sécurité alimentaire	Chef de mission : 1 Chef d'équipe : 5 Equipe agriculture : 10 personnes Opérateurs de saisie : 10
	○ Création d'emplois temporaires sous forme VCT au ACT HIMO ○ Collecte des données secondaire auprès des entités concernées, ○ Identification des travaux de réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles traditionnelles endommagées et des pistes rurales d'acheminement des produits agricoles approvisionnant les marchés.	Chef de mission : 1 Chef d'équipe : 5 Equipe agriculture : 10 personnes Stocks d'urgence (vivres, médicaments pour le traitement systématique, aliments thérapeutiques et de supplémentation)
	○ Distribution des semences de riz, de maïs, de haricot, des cultures potagères et des filets selon la disponibilité financière et physique.	Fond pour transport semences Fond pour distribution semences Assurance pour transport semences par bateau
Eau et assainissement Secteur	○ Participation à la mission de survol	1 chef de mission 3 techniciens spécialisés en WASH
	○ Intervention pour réponses immédiates	5 chefs de missions 10 techniciens WASH 60 agents distributeurs distribution des paquets minimums en WASH
	○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle	
	○ Mission d'évaluation approfondie	1 chef de mission

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur	Réponse initiale	Ressources nécessaires
	<ul style="list-style-type: none"> ○ pour l'identification des zones ayant besoin d'intervention de secours 	10 techniciens WASH 25 superviseurs 200 enquêteurs Véhicules 4*4 Fiches d'évaluation spécifique WASH
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention de secours : auprès des ménages, des abris communs et des centres de soins 	5 chefs de missions Véhicules 4*4 10 techniciens WASH 60 agents distributeurs distribution des paquets minimums en WASH
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention de secours : auprès des ménages, des abris communs et des centres de soins 	5 chefs de missions Véhicules 4*4 10 techniciens WASH 60 agents distributeurs distribution des paquets minimums en WASH
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'organisation d'une première mission de survol en fournissant tous les besoins en information. ○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle ○ Fourniture des mapping des différentes situations d'accessibilité des régions touchées par l'aléa. ○ Fourniture de toutes les informations nécessaires pour faciliter et rendre rapide avec le minimum de coût possible l'acheminement des matériels, des intrants, des vivres et des non-vivres. 	Fiche de survol Fiche conjointe d'ERM 01 spécialiste en logistique
Education	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle 	Equipe d'évaluation Fiche conjointe d'ERM Fiche de collecte de données spéciales MEN
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en application de la stratégie d'urgence ○ Remise en fonction priorisée des écoles sélectionnées 	Kits scolaire Tente école Réponses aux chocs
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ○ Collecter le nombre des groupes vulnérables (enfants < 5 ans, femmes enceintes et allaitante) sinistrés 	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête sur la situation nutritionnelle ○ Estimation des besoins de moyen terme et création des stratégies et programmes de réponse. 	Equipe d'évaluation Fiche de collecte de données en nutrition. Outils de gestion (fiche de distribution, registre...) Matériels anthropométriques
Protection	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle ○ Fourniture des mapping des différents acteurs des régions touchées par l'aléa. 	
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Recensement régulier des personnes déplacées 	Fiche de recensement Equipe de recensement
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mission de survol 	Un représentant du secteur Habitat Appareil photo, fiche évaluation Déplacement en avion
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention pour réponses immédiates 	Carte géographique Carte de la population par Région 20 volontaires pour la mise en place des tentes.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Secteur	Réponse initiale	Ressources nécessaires
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> Un représentant du secteur Habitat par zone, Appareil photo Fiche évaluation Déplacement en voiture
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention de secours : auprès des ménages, des abris communs et des centres de soins 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des normes anticycloniques Formation des acteurs locaux sur la mesure à prendre avant/pendant/après. Formation en sécurisation foncière Intégration dans le plan de développement du plan de relèvement précoce Site planning IEC : norme anticyclonique, texte de loi (réforme foncière et gestion du sol) Sécurisation : avant la prévention Appui aux initiatives communautaires (reconstruction et réduction des risques) Mise en place de comité de pilotage et comité de secours Mise en place des communes pilotes
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mission d'Evaluation Rapide Multisectorielle ○ Support au MiSanP pour le fonctionnement des services d'urgence ○ Renforcement des outils de collecte d'information de santé ○ Mise à disposition des stocks et moyens d'urgence ○ Estimation des besoins de moyen terme et création des stratégies et programmes de réponse. ○ Mise en œuvre des activités de prévention VIH/Sida et distribution de préservatifs ○ Mise en place du DMU (Dispositif Minimum d'Urgence) en santé reproductive 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe d'évaluation Fiche conjointe d'ERM Fiche de collecte de données spéciales Emergency Health Kits Coordinateur des actions de santé : 1 Chefs d'équipe Mobilisation de l'équipe SURECa PEP kits et préservatifs Kits individuels (accouchement, et hygiène)

6.3. Budget

La budgétisation du plan s'est basée sur les coûts opérationnels des plans sectoriels élaborés à partir des différentes phases : la phase de préparation, la phase d'urgence aigüe qui s'étale jusqu'à 15 jours à 1 mois selon le secteur, et la phase d'urgence/relèvement précoce qui s'étend sur une durée de 1 à 2 mois. Le budget présenté ci-après constitue le budget conjoint des groupes sectoriels et des clusters de l'équipe humanitaire.

Pour chaque secteur, le calcul tient compte des deux éléments suivants :

- Les besoins identifiés qui incluent les vivres, les non-vivres, et les équipements. Ces besoins varient en fonction de la population affectée, et sont basés sur les différents standards minimums définis dans les normes SPHERE ou autres normes.
- Les coûts de fonctionnement liés au personnel requis pendant la durée de l'intervention, ainsi que les coûts liés aux différents services transversaux tels que les transports, les assurances, la distribution, etc.

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

Nature des besoins	Groupe sectoriel	Disponibles (pré-positionnement) \$ USD	Besoins additionnels \$ USD	Dont plaine d'Antananarivo (besoins additionnels) \$ USD
Intrants requis	Agriculture & Sécurité alimentaire	1,103,000	6,380,000	-
	Eau/Assainissement	783,783	1,107,830.4	37,611.5
	Education	133,121	936,969.6	-
	Habitat (IDPs et NFIs)		1,567,400	391,850
	Logistique	0	100,000	
	Nutrition			
	Protection			
	Santé	15,400	677,430	
Sous-total des besoins en intrants		2,035,304	10,769,630	429,461.5
Personnel requis ou services divers	Agriculture & Sécurité alimentaire		234,000	-
	Eau/Assainissement		315,074	15,642
	Education		36,039	-
	Habitat (IDPs et NFIs)		116,600	29,150
Sous-total des services divers		-	701,713	44,792
TOTAL GENERAL		2,035,304	11,471,343	474,253.5

6.4. Manques et contraintes

Risques, manques et contraintes	Conséquences ou suggestions (si possible)
Situation politique	
<ul style="list-style-type: none"> o Possible changement de certaines personnes en charge de présider les comités locaux de GRC structures étatiques (chefs de région, chefs de district, maires, chef fokontany) qui sont les interlocuteurs privilégiés du BNGRC et des membres du CRIC 	<ul style="list-style-type: none"> o Besoin de sensibilisation et de formation accrue sur la GRC o Bouleversement des activités de préparation o Affaiblissement des leçons apprises et des réponses
Communication et télécommunication	
<ul style="list-style-type: none"> o Le réseau HF (BLU) ne couvre pas tout le territoire national o Le système réseau téléphonique ? ou autre chose ? peut être affecté par les intempéries. 	<ul style="list-style-type: none"> o Limitation du transfert d'information par voie hertzienne. o Partage d'information sur les opérations limitée. o Long délais dans la remontée des informations sur les dégâts humains et matériels dans les zones non couvertes encore par la transmission par sms <p><i>Suggestion : élargissement du nombre des régions pour le transfert de données par sms</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> o Pas de couverture Thuraya. o Faible équipement des partenaires en téléphone satellite. 	<ul style="list-style-type: none"> o L'incompatibilité des réseaux Tel Sat, filaires et mobiles pose parfois des problèmes de transmission de l'information, et affecte la sécurité des opérations.
Sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> o Limitation des moyens de communication. o Limitation des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> o Difficulté à répondre rapidement à un accident/incident hors des centres urbains
<ul style="list-style-type: none"> o Possible tension sociale et épisodes de violence dans certaines grandes villes 	<ul style="list-style-type: none"> o Nécessité de protection pour les stocks, les convois, les biens et parfois les personnes. <p><i>Suggestion : Diffusion de sensibilisation préalable sur la protection et de messages particuliers sur le droit à la vie, la non-discrimination et sur la protection des personnels et</i></p>

PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL – Cyclones et inondations 2010-11

<i>biens humanitaires</i>	
Accès / Logistique / Transport	
<ul style="list-style-type: none"> ○ En saison cyclonique, l'accès par la mer aux zones littorales est rendu impossible par la houle. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté de conduire les évaluations, d'apporter de l'assistance et suivre les réponses humanitaires. ○ Coût financier élevé des réponses humanitaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ En saison cyclonique, sur la cote Est, l'accès par la Canal des Pangalanes (voie de transport fluvial) présente beaucoup de risques à cause de la prolifération des jacinthes d'eau 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Aéroports souvent inondés pour plusieurs jours après un cyclone. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impossibilité de poser des avions sur les zones sinistrées.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès par train : réseau très parcellaire et rendu inopérant en saison des pluies par les glissements de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Transport de fret peu opérationnel par le rail.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Il n'y a que cinq hélicoptères à Madagascar. Aucun gros porteur, le plus gros appareil disponible étant une Alouette II. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concurrence autour des équipements pour les évaluations. ○ Impossibilité d'utiliser ce mode de transport pour les opérations
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour le cas de la plaine d'Antananarivo, la disponibilité des endroits pour servir de sites d'hébergement est très limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les sites identifiés ne remplissent pas le minimum des conditions requises : accessibilité, sécurité, hygiène et assainissement, etc.
Capacité des partenaires & capacité d'urgence	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Très fiable niveau des stocks de pré-positionnements par le BNGRC ○ La plupart des partenaires humanitaires présents à Madagascar interviennent dans le secteur du développement. ○ Le nombre de partenaires est limité. ○ La couverture du territoire est limitée ○ En cas de d'aléas frappant simultanément plusieurs endroits du pays, ni le BNGRC, ni les partenaires humanitaires ne sont en mesure d'apporter une réponse suffisante. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La capacité de réponse nationale risque d'être rapidement dépassée en cas de cyclones multiples ou en cas de cyclone particulièrement virulent <p><i>Suggestions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider au renforcement des interventions de prévention, (digues, habitations et équipements aux normes anti-cycloniques et aux capacités d'ajustement des populations capacités des ONG locales. ○ Favoriser l'implantation temporaire ou à long terme de nouveaux partenaires ○ Favoriser la mise en place de nouveaux programmes tels que DIPECHO.

7. MAINTENANCE DU PLAN

Ce plan de contingence est par définition dynamique ; il est le fruit d'une réflexion commune basée sur des éléments concrets. De ce fait, il sera régulièrement mis à jour pour l'enrichir avec les nouvelles informations qui sont à la disposition du groupe. Le tableau ci-après présente un calendrier de mise à jour du Plan de contingence. Cependant, en fonction des événements, des changements et des données disponibles, ce calendrier pourra être revu.

Type de changement	Dates ou fréquence	Par Qui?
Mise à jour du répertoire des contacts d'urgence et du personnel spécialisé dans chaque organisation dans le pays	Mensuelle	BNGRC OCHA/BCR
Actualisation du niveau des stocks pré-positionnés	Mensuelle	Webmaster du BNGRC OCHA/BCR
Actualisation régulière des fiches et documents annexes, particulièrement les inventaires (matériel du BNGRC, équipements de communication et procédures administratives/ financières d'urgence)	Janvier 2011 Mars 2011 Mai 2011	BNGRC Groupes sectoriels Clusters
Processus d'actualisation et Révision annuel du Plan de Contingence	Septembre 2011	CRIC

8. ANNEXES

Annexes 1. Informations générales

- 1a. Carte administrative de Madagascar
- 1b. Carte démographique de Madagascar
- 1c. Nombre de toits par districts
- 1d. Noms des cyclones pour 2010-2011
- 1e. Schéma de structure de GRC à Madagascar

Annexes 2. Plaine d'Antananarivo

- 2a. Plan de réponse du Comité Local GRC Analamanga
- 2b. Carte des réseaux d'annonce des crues sur la plaine d'Antananarivo
- 2c. Carte des zones inondables sur la plaine d'Antananarivo (Nord et Sud)

Annexes 3. Activités de préparation, Plans Sectoriels et Critères de Vulnérabilité

- 3a. Critères de vulnérabilité de ciblage des bénéficiaires
- 3b. Plan sectoriel Eau et assainissement
- 3c. Plan sectoriel Education
- 3d. Plan sectoriel Habitat
- 3e. Plan sectoriel Logistique
- 3f. Plan sectoriel Nutrition
- 3g. Plan sectoriel Protection
- 3f. Plan sectoriel Santé
- 3h. Plan sectoriel Sécurité alimentaire
- 3i. Carte de pré-positionnements 2010-11
- 3j. Carte des activités de préparation à la saison cyclonique 2010-11

Annexes 4. Evaluations conjointes

- 4a. Termes de Référence des évaluations conjointes
- 4b. Fiche d'évaluation par SMS
- 4c. Fiche de survol
- 4d. Fiche d'Evaluation Rapide Multisectorielle
- 4e. Liste et contacts des techniciens pour les évaluations conjointes
- 4f. Contacts des agents de transmission par SMS des données post-catastrophes
- 4g. Définitions des terminologies clés

Annexes 5. Contacts et télécommunications

- 5a. Qui fait Quoi Où au niveau National
- 5b. Liste des fréquences radio BLUs
- 5c. Carte de BLUs opérationnelles du BNGRC
- 5d. Fréquence Téléphone satellite
- 5e. Couverture téléphonique d'IRTEL 2010
- 5f. Couverture téléphonique de TELMA 2010
- 5g. Couverture téléphonique d'ORANGE 2010

Annexe 6. Infrastructure et logistique

- 6a. Fiches techniques des aéroports
- 6b. Fiche technique des ports maritimes et fluviaux
- 6c. Fiche technique des axes routiers
- 6d. Offres de transport diverses : offres ferroviaires, aériennes, maritimes, et routières
- 6e. Carte des aéroports
- 6f. Carte des ports : maritimes et fluviaux
- 6g. Carte de vulnérabilité des routes
- 6h. Carte des magasins de stockage fonctionnels
- 6i. Carte de présence des stations JOVENNA en province
- 6j. Carte de présence des stations JOVENNA à Antananarivo
- 6k. Circuits de transports alternatifs
- 6l. Présence nationale des Stations GALANA
- 6m. Présence nationale des stations TOTAL

Annexe 7. Acronyme